Les filles dans les formations industrielles de technicien supérieur liées aux nouvelles technologies : le cas de BTS et de DUT dans l'Académie d'Aix-Marseille

Anne-Marie Daune-Richard, Catherine Flament, Madeleine Lemaire, Catherine Marry

▶ **To cite this version:**

Anne-Marie Daune-Richard, Catherine Flament, Madeleine Lemaire, Catherine Marry. Les filles dans les formations industrielles de technicien supérieur liées aux nouvelles technologies : le cas de BTS et de DUT dans l'Académie d'Aix-Marseille : rapport pour le Conseil régional PACA et le Ministère de la Formation professionnelle. [Rapport de recherche] Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST). 1987, pp.81. halshs-03763161

HAL Id: halshs-03763161
https://shs.hal.science/halshs-03763161

Submitted on 29 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

4-0750

Les FILLES dans les FORMATIONS INDUSTRIELLES de TECHNICIEN SUPERIEUR LIEES aux NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le cas de BTS et de DUT dans l'académie d'Aix-Marseille

Anne-Marie DAUNE-RICHARD
Catherine FLAMENT
Madeleine LEMAIRE
Catherine MARRY

LEST
LABORATOIRE d'ECONOMIE et de SOCIOLOGIE du TRAVAIL
35, avenue Jules Ferry
13626 AIX-en-PROVENCE CEDEX
Tél. 42 26 59 60

05660

Anne-Marie DAUNE-RICHARD
Catherine FLAMENT
Madeleine LEMAIRE
Catherine MARRY

LES FILLES DANS LES FORMATIONS INDUSTRIELLES DE TECHNICIEN SUPERIEUR LIEES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le cas de BTS et de DUT dans l'académie d'Aix - Marseille.

sous la responsabilité scientifique de
Anne-Marie DAUNE - RICHARD.

4-0750

Juillet 1987

Etude réalisée avec la participation financière de l'Etablissement Public Régional Provence Alpes Côte d'Azur et du Ministère de la Formation Professionnelle.

M O T S C L E S

DIVERSIFICATION DES FILIERES DE FORMATION FEMININES - DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL - TECHNIQUE - NOUVELLES TECHNOLOGIES.

S O M M A I R E

. INTRODUCTION. p. 4

. CHAPITRE-I : LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL : LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES FILIERES (BTS et DUT) p. 7

I.1. Bref rappel Historique. p. 9

I.2. Les Etablissements de l'enquête : degré de (non) mixité dans la population des élèves et des enseignants. p. 13
I.2.1 Les IUT p. 15
I.2.2 Les lycées techniques p. 18

I.3. Le cursus scolaire des filles et des garçons : une influence des politiques d'établissements ? p. 22
I.3.1 La sélection à l'entrée p. 22
I.3.2 Le déroulement des études p. 30
I.3.3 Les stages en entreprise p. 32
I.3.4 Les poursuites d'études p. 35

. CHAPITRE II : DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON : ORIGINES SOCIALES ET ORIGINES SCOLAIRES p. 40

II.1. Les familles d'origine et la mobilité sociale p. 43
II.1.1 Les origines familiales : les grands-parents p. 43
II.1.2 Pères et mères : caractéristiques socio-professionnelles p. 43
II.1.3 Fratries et place dans la fratrie p. 48

II.2. Les itinéraires scolaires p. 52
II.2.1 La réussite scolaire p. 52
II.2.2 Les profils scolaires et l'orientation vers le technique p. 54

CHAPITRE III : LES FACTEURS DU CHOIX OU LE POIDS DU CONTEXTE FAMILIAL p. 57

III.1. Le facteur promotion sociale p. 58
III.2. Une place particulière dans la famille et dans la fratrie p. 63

CHAPITRE IV : LES CRITERES DU CHOIX ET L'ORIENTATION p. 68

IV.1. Le critère des études p. 69
IV.2. Le critère des matières et la place du technique p. 71

CONCLUSION p. 76

INTRODUCTION.

Au départ de l'étude dont les résultats sont présentés ici, une interrogation concernant la rareté des candidatures féminines dans les formations qualifiées (niveau III) du secteur secondaire liées aux nouvelles technologies. Cette interrogation est partie du constat que non seulement les femmes s'insèrent peu dans les formations et les emplois techniques de l'industrie, mais que, plus encore, elles sont pratiquement absentes dans les niveaux qualifiés et les emplois d'encadrement de ces filières (1). On sait que les techniques, et en particulier les techniques socialement valorisées, constituent un enjeu de la division sexuelle du travail et -plus généralement- de l'espace social (2). Mais, si les formes de construction des "*ghettos*" féminins sont maintenant assez bien connus (3), il n'en va pas de même des modalités de sortie de ces mêmes ghettos.

Aussi nous a-t-il semblé utile, pour mieux cerner le jeu et les marges de fonctionnement de la division sexuelle du travail, d'étudier les modalités de construction de trajectoires professionnelles a-typiques du point de vue de la catégorisation de sexe. Ainsi avons-nous choisi comme terrain d'enquête des filières de formation conduisant à des métiers qualifiés de l'industrie concernés par les nouvelles technologies, filières particulièrement peu féminisées. Les spécialités de la mécanique, de l'électricité-électronique et de l'électrotechnique ne comportent que 2 à 3% de filles tant dans les classes de baccalauréat (F1, F2, F3) que dans les sections de techniciens

---

(1) Cf. C. MARRY, "Les femmes dans les emplois et les formations scientifiques et techniques de niveau supérieur au Bac : un premier bilan des statistiques disponibles", note intermédiaire, LEST-CNRS, juillet 1986, 25 p. + annexes.

(2) Cf.- Paola TABET, "Les mains, les outils, les armes", L'homme, XIX, 3-4, 1979.

- C. FLAMENT, "Une question primitive et futuriste : femmes et techniques", BIEF, 16, 1985, CEFUP-Université de Provence, 1985.

(3) Cf. P. et H. ARMSTRONG, The double ghetto, Mc Clelland and Stewart, Canada, 1978.

supérieurs (BTS et DUT) (1). A titre de comparaison on trouvait en 1984, 26% de filles dans les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et 18% dans les écoles d'ingénieurs.

En retenant les sections de BTS : mécanismes-automatismes ; électronique ; informatique industrielle et les spécialités de DUT : génie électrique et informatique industrielle ; génie mécanique et productique, nous avons choisi des spécialités où la présence féminine constitue toujours une exception. Les questions que nous nous posions au départ de cette enquête visaient à cerner dans quelles conditions ces jeunes filles avaient pu choisir et poursuivre des études dans des filières de formation considérées comme "*masculines*".

Nous pouvions supposer qu'une telle orientation "a-typique" résultait assez largement d'un "choix" inscrit dans un projet fort - scolaire et professionnel- lui-même sous-tendu par un projet de (re)positionnement dans les rapports sociaux de sexe. En accédant à des formations "masculines" les jeunes filles se démarquaient en effet du "destin" assigné le plus fréquemment à leur sexe (Secrétariat, Santé - Travail Social ...) (2), un tel choix impliquant alors une certaine contradiction avec la logique scolaire d'orientation par l'échec vers les filières du technique - du secondaire long au moins (3).

Il nous fallait alors tenter de saisir tous les aspects et déterminants de ce "choix" :

Quelle place un tel choix occupe-t-il dans la trajectoire sociale de la famille d'origine ?

---

(1) Sauf en DUT Génie électrique qui en comportait 6% en 1983-84. Cf. C. MARRY : "La scolarisation des jeunes filles dans les sections industrielles de BTS et DUT", note intermédiaire, LEST-CNRS, octobre 1986, 62 pages.

(2) A cet égard le document le plus intéressant existant à l'époque de la définition de cette enquête (début 1985) est une étude CEE-AFPA : M. APPERT, A.M. GROZELIER, C. BARON, G. GONTIER, A. LABOURIE-RACAPE : "La diversification de l'emploi féminin", Centre d'Etudes de l'Emploi, Dossier de recherche n°8, mai 1983. Mais cette enquête concerne exclusivement la formation continue aux niveaux IV et III.

(3) Cf. l'article de J.P. FAGUER (1983) "Le baccalauréat E et le mythe du technicien", Actes de la recherche n°50, novembre, pp.85-96.

Où (dans quel type d'établissements scolaires) et à quel moment de la trajectoire éducative s'est-il construit ? Selon quels critères ? Comment se situe, en particulier, le rapport aux caractéristiques techniques du métier parmi ces critères ? Quel rôle ont joué les acteurs, dans la famille et dans l'institution scolaire, en ce qui concerne les prises de décision ?

Observe-t-on, enfin, des différences significatives entre les jeunes filles inscrites en BTS et celles inscrites en DUT ?

En définissant le champ de l'enquête par l'exhaustivité des jeunes filles inscrites dans les sections retenues, en 1985-86, dans l'Académie d'Aix-Marseille, nous avons voulu nous donner les moyens d'explorer l'ensemble de ces questions : la relative méconnaissance de ce type de trajectoire ne permettait ni d'en privilégier certaines, ni surtout de constituer un échantillon à partir d'hypothèses fiables.

L'exposé des résultats s'attachera tout d'abord à une analyse du contexte institutionnel, celui des établissements scolaires dans lesquels les jeunes filles interrogées poursuivent leur formation (I). Puis nous procéderons à une présentation de l'échantillon qui resituera celui-ci à la fois dans les trajectoires sociales de leur famille et dans les itinéraires scolaires (II). Enfin, à travers une analyse qualitative d'entretiens recueillis auprès des 2/3 des jeunes filles touchées par l'enquête et de certains de leurs parents, nous situerons le poids du contexte familial (III) ainsi que la nature des critères avancés (IV) dans la détermination du choix de formation.

C H A P I T R E I

LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL : LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES FILIERES

(BTS et DUT)

Les résultats de notre enquête, qu'il s'agisse des types de mobilité familiale, des itinéraires scolaires ou des modalités de choix du "*technique*" par les jeunes filles, sont fortement marqués par leur inscription dans des filières, BTS et DUT, et les institutions scolaires qui les abritent -lycées techniques et IUT- dont l'histoire et les caractéristiques diffèrent notablement.

Aussi nous a-t-il paru important de retracer ici, à grands traits (1), le contexte institutionnel constitué par les établissements de l'enquête à partir d'informations qualitatives et chiffrées, recueillies auprès de responsables administratifs et d'enseignants (2).

Après un bref rappel historique sur les BTS et les DUT nous décrirons pour chacun des établissements dans lesquels nous avons pu enquêter, soit deux IUT et trois lycées techniques (3), quelques caractéristiques de leur population d'élèves (spécialités, sexe ...) et des enseignants (statut, féminisation ...). Nous aborderons dans un troisième point les cursus scolaires des garçons et des filles dans les établissements : sélection à l'entrée, déroulement des études, poursuite d'études, stages, en tentant d'apprécier l'influence des politiques d'établissements sur ces cursus. Bien que les discours recueillis sur

---

(1) Le caractère non systématique des données recueillies ne nous permet pas de présenter de véritables monographies. En outre les données chiffrées recueillies auprès des établissements ne coïncident pas toujours avec celles obtenues auprès du rectorat d'Aix (SAIO-ONISEP).

(2) Nous avons rencontré dans chaque établissement le directeur et/ou le chef de département (IUT), le Censeur (Lycées) et des enseignant(e)s dans les classes de l'enquête, dans les matières générales (français, physique, mathématiques) et technologiques (théoriques et pratiques) : professeurs d'atelier et chefs de travaux soit au total 21 personnes.

(3) Deux lycées techniques n'ont fait l'objet d'aucune investigation complémentaire parce qu'ils ne comptaient que trop peu d'élèves (2 chacun) qui ont été interrogées par voie postale. Il s'agit du Lycée technique privé d'Electronique (Marseille) et du Lycée polyvalent de l'Isle sur Sorgues (Vaucluse).

ces différents points soient difficiles à confronter aux pratiques effectives des établissements du fait conjugué de l'accès difficile à des données chiffrées et de la faiblesse extrême des effectifs de filles concernées (de l'ordre de l'unité le plus souvent), ils nous ont paru révélateurs d'un climat général de l'établissement, plus ou moins favorable à l'intégration des filles dans un milieu très masculin, climat (et pratiques) infléchissant incontestablement -les jeunes filles en témoignent dans leurs entretiens (1)- leurs cursus scolaires.

I.1. BREF RAPPEL HISTORIQUE (2)

Les IUT et Lycées techniques ainsi que les diplômes auxquels ils préparent n'ont pas la même histoire.

De création plus ancienne que le DUT, soit 1959 au lieu de 1966, les BTS ou Brevets de Technicien Supérieur ont été implantés dans les Lycées techniques (et agricoles) où ils constituaient à l'origine le prolongement des brevets de techniciens (BT), issus eux-mêmes des BEI (Brevets d'Etudes Industrielles) et transformés (pour la plupart) en Bacs techniques (BTn) en 1969 (3).

---

(1) ainsi que d'autres études portant sur des populations minoritaires de femmes : celle, par exemple, sur des jeunes femmes ingénieurs en RFA (enquête de J. HANSEN et H. RUDOLPH, Communication au colloque de Berlin sur les femmes ingénieurs, février 1986, cf. bibliographie en fin de chapitre.

(2) Cf. C. MARRY : La scolarisation des jeunes filles dans les sections industrielles de BTS et DUT", Note intermédiaire, LEST-CNRS, octobre 1986, 61 p.

(3) En fait, les formations techniques supérieures courtes, de deux ans après le brevet des Collèges Techniques (BEI) ou des Ecoles Nationales Professionnelles (ENP), ont été créés en 1952 sous l'appellation de brevets de technicien (MEYLAN, 1984). Le terme de BTS apparaît avec la réforme de 1959 qui définit en même temps les brevets de techniciens au niveau du bac (soit 3 ans après la 3ème) et harmonise les modes de recrutement des élèves et des enseignants du technique long (2ème à terminale) dans une institution -les Lycées Techniques- qui se substituent à trois types d'établissements : les Collèges Techniques (ex Ecoles pratiques du Commerce et de l'Industrie), les ENP et les Ecoles professonnelles de la Ville de Paris (J.P. FAGUER, 1983, p.86). De leur côté les CET (ex Centres d'apprentissage) deviendront en 1977 des LEP ou Lycées d'enseignement professionnel.

Ainsi, par exemple, le BEI radio-électricien mis en place en 1953 devient le brevet de technicien de l'électronique en 1965 et le Bac F2 (Electronique) en 1969. La plupart de ces bacheliers F2 poursuivent des études en BTS ou DUT (77,5%) dont la majorité dans leur spécialité de base (MEYLAN , 1984) : le BTS Electronique (E/O) le plus ancien des BTS (1) recrute près de 80% de ses élèves parmi les titulaires d'un bac F2. On dénombrait en france (en 1985) 2353 candidats à l'examen dont 73 filles (3,1%) et dans l'académie d'Aix en 1986. (Cf. Tableau 1, p.26) 3 filles pour 74 étudiants de 2ème année (en 1985-86) soit 4%.

Le BTS Informatique Industrielle (I.I.), le plus récent (2) recrute en majorité des bacheliers F3 (Electrotechnique). Il comptait 144 candidats dont 6 filles (4,2%) au niveau national (en 1985), et 52 étudiants (de Ière année) dont 2 filles en 1985-86 dans l'académie d'Aix.

Quant au BTS Mécanique/automatismes, les bacheliers qu'il accueille proviennent à 90% d'un bac F1 (Fabrication Mécanique). Il a été créé en 1971 au niveau national, et en 1981 au Lycée Vauvenargues. Sur 1033 candidats à l'examen de 1985, il n'y avait que 26 filles (2,5%). 5 filles (sur 50 étudiants) étaient inscrites dans les deux classes de l'académie d'Aix (en 2ème année, en 1985-86).

Les BTS de notre enquête, même lorsqu'ils sont de création récente, s'inscrivent donc dans une tradition ancienne, celle d'un enseignement technique secondaire destiné à former l'encadrement moyen de l'industrie, et qui a toujours constitué une filière de mobilité sociale pour les ouvriers et leurs fils (3). Ce *"technique long"* industriel continue à jouer ce rôle, au moins en termes d'aspirations et de projets (4) pour les jeunes d'origine populaire qui s'y engagent

---

(1) Il a été créé en 1959 en France, en 1975 au Lycée J. Perrin.

(2) créé en 1983-84 en France, en 1984-85 à Aix et en 1985-86 au Lycée J. Perrin de Marseille.

(3) Y. LEGOUX, 1972 : "Du compagnon au technicien. L'Ecole Diderot et l'évolution des qualifications 1873-1972". Technique et vulgarisation, Paris - 1972.

(4) Si J.P. FAGUER (1983) parle du "mythe" du technicien à propos du Bac E, c'est bien en effet parce que ces aspirations seront largement déçues pour ceux -et plus pour celles- qui n'iront pas au-delà du bac technique. Mais en même temps, le bac technique, en tant que bac, ouvre théoriquement les portes de l'enseignement supérieur (depuis 1973).

et plus encore nous le verrons pour les filles, qui tentent ainsi d'échapper au destin le plus probable qui serait le leur au sortir des filières féminines du technique (Secrétariat ...), à savoir celui d'employées de bureau ou de services (hôpitaux...) (1). Et ce en dépit, nous semble-t-il, de son intégration progressive dans l'enseignement général et des transformations que cette intégration a entraînées dans son mode de recrutement scolaire -orientation par l'échec en fin de 3ème (2),- et social -"*dernière chance*" pour les élèves d'autres classes sociales de poursuivre des études longues.

Même si les passages, en termes de cursus individuels, restent peu fréquents entre le LEP, institution de formation de futurs ouvriers, et le lycée technique (3), la proximité sociale et souvent géographique (4) entre les deux institutions est plus grande qu'entre le Lycée Technique et l'Université.

A l'inverse, les DUT, créés par décret en 1966 et ouverts à Aix et Marseille en 1969, même s'ils constituent des établissements

---

(1) Y compris pour celles qui poursuivent jusqu'au BTS, comme en témoignent les résultats des enquêtes d'insertion du CEREQ (promotions sorties en 1975 et 1980 et interrogées 9 mois après) (Cf. PIGELET, J.L., 1983).

(2) J.P. FAGUER (1983) cite les propos d'un proviseur de Lycée Technique selon lequel on serait passé d'un recrutement (avant la 3ème) visant à sélectionner une "aristocratie de techniciens" à un recrutement, après la 3ème, fondé essentiellement sur les résultats en mathématiques avec la hiérarchie suivante : les filières scientifiques générales (C, D), les filières générales non scientifiques (A, B) et en dernier lieu les filières du technique. Le proviseur d'un lycée de notre enquête confirmait ces propos en précisant quelle était la "hiérarchie" interne aux filières techniques, à savoir (par ordre décroissant) : E, F2-F3 et "au bas de l'échelle", F1.

(3) bien que croissants : 10 à 12% en 1975, 25% environ en 1985.

(4) Des LEP sont annexeés à tous les lycées techniques de l'enquête. Cette proximité se traduit dans les propos suivants d'une jeune fille de l'enquête (inscrite en BTS Electronique), soucieuse de l'image dévalorisée du BTS (auprès des employeurs), image liée au caractère trop "pratique" des enseignements (par rapport à ceux du DUT) : le BTS, "c'est comme si on sortait du LEP, mais à un niveau supérieur".

autonomes des Universités (puis UFR (1) dérogatoires depuis 1968), destinés à délivrer des diplômes débouchant directement sur la vie active, paraissent se définir plus en continuité qu'en rupture avec celle-ci. L'origine sociale (plus élevée) et scolaire (plus "générale") des étudiants, comme semble-t-il, des enseignant(e)s (2), ainsi que le contenu plus théorique et polyvalent des enseignements sont des indices,parmi d'autres (3), qui en témoignent, au-delà des seuls liens administratifs (tels que, par exemple, la participation du directeur de l'IUT au Conseil de l'Université et la présence d'enseignants de l'ensignement supérieur).

Ces différences nous sont paru importantes à souligner même si elles ne doivent pas faire oublier les spécificités fortes, et communes, de cet enseignement dit de "niveau III" ou du "Technique Supérieur Court" par rapport à l'Université, telles que :

* La forte sélection à l'entrée : 10 à 15% des dossiers présentés sont retenus en Ière année des BTS de l'enquête, environ 20% en Ière année de DUT.

* Le rythme de travail soutenu (36 à 39 heures de présence obligatoire par semaine) et l'encadrement étroit (travail par petits groupes) (4).

---

(1) Unités d'Enseignement et de recherche, nommées aujourd'hui "Unités de Formation et de Recherche ...

(2) Nous ne connaissons aucune étude sur la morphologie sociale des enseignants de Lycée Technique telle que celle menée actuellement par Lucie TANGUY, A. POLONI (1987) sur les LEP. Mais la composition même du corps enseignant des IUT (50% d'entre eux appartiennent au Supérieur") permet d'induire cette hypothèse.

(3) Tels que les taux de poursuite d'études vers l'Université (MST) et les études supérieures pour les étudiants de DUT et plus généralement l'ensemble des représentations et des pratiques des enseignants et des employeurs par rapport à des formations (R. GUILLON, 1986). Nous y reviendrons dans la conclusion.

(4) y compris en IUT où les grosses promotions (de plus de 100 étudiants) sont divisées en groupes pour les T.P. (Travaux Pratiques) et les T.R. (Travaux de Réalisation). Au sein de ces groupes, les étudiants travaillent en bînômes. Quant aux BTS, les classes ne dépassent pas 45 élèves.

* La part des enseignements pratiques : travaux pratiques, travaux de "réalisation", stages en entreprises (4 semaines en fin de Ière année pour les BTS, 6 semaines en février de la 2ème année pour les DUT), à côté d'enseignements théoriques appliqués.

Si la faible présence des filles dans les sections et "départements" d'IUT, industriels, est aussi une caractéristique commune à ces deux filières et aux établissements de l'enquête, elle est plus notable encore dans les Lycées Techniques (BTS) où les filières plus féminisées -celles de l'enseignement général (C, D...) et celles du technique "tertiaire" (Secrétariat ...)- sont le plus souvent absentes.

I.2. LES ETABLISSEMENTS DE L'ENQUETE : DEGRE DE (NON) MIXITE DANS LA POPULATION DES ELEVES ET DES ENSEIGNANTS.

Les 47 jeunes filles de notre enquête -19 en BTS, 28 en DUT- se répartissent dans cinq des lycées Techniques (3) ou polyvalents (2) et dans les deux IUT de l'Académie d'Aix-Marseille. Ils sont concentrés sur Marseille (4 sur 5 des lycées et un IUT) et sur Aix : un lycée polyvalent et un IUT. Un seul établissement prépare aux spécialités de l'enquête en dehors de ces deux villes : il s'agit du Lycée Polyvalent de l'Isle sur Sorgues, dans le Vaucluse.

La féminisation de ces établissements dépend du type d'enseignements (filières, spécialités) dispensés à côté de ceux de notre étude : elle est faible dans les lycées, y compris dans ceux dits "polyvalents" (Vauvenargues à Aix et celui de l'Isle sur Sorgues), car, bien qu'accueillant des élèves de l'enseignement général (section A, B, C, D ...) ils sont spécialisés dans les sections industrielles du technnique (classes de F sauf celles de F8, F11 et F12) (1). Elle est un peu plus importante dans les IUT, à Aix comme à Marseille, qui proposent des formations tertiaires plus fréquentées par les filles.

Bien que ces données soient incomplètes et pas toujours très précises, il nous a paru utile de préciser, pour chacun des

---

(1) F8 = Sciences Médico-Sociales ; F11 = Musique ; F12 = Danse.

D.U.T., B.T.S., ETABLISSEMENTS RETENUS

Nombre de Filles inscrites en 1ère et 2ème Année en 1985-1986

B.T.S. / ETABLISSEMENTS	Mécanique Automatismes Industriels		Electronicien		Informatique Industrielle		Génie électrique et informatique industrielle		Génie Mécanique et Productique		TOTAL EFFECTIFS FILLES PAR ETABLISSEMENTS
	1ère année	2ème Année	1ère Année	2ème Année	1ère Année	2ème Année	1ère Année	2ème Année	1ère Année	2ème Année	
* Lycée du Rempart - Marseille	3	3	1								7
* Lycée L. Artaud - Marseille			1								1
* Lycée J. Perrin-Marseille			1	1	1						3
* L.T.P. Modèle d'Electronique Marseille			1								1
* Lycée Vauvenargues-Aix	1	2			1	1					5
* Lycée A.Benoit- ISLE-sur-SORGUE				2							2
* I.U.T. de Marseille							13	10			23
* I.U.T. d'Aix-en-Provence									3	3	6
TOTAL EFFECTIF FILLES PAR SPECIALITES	4	5	4	3	2	1	13	10	3	3	48

établissements où nous avons pu réaliser des entretiens (soit 5 sur 8), les effectifs par filières, spécialités et cycles.

I.2.1 Les IUT.

* L'IUT DE MARSEILLE.

Ouvert en 1969, il est rattaché à l'Université d'Aix-Marseille III et se situe à proximité immédiate de la Faculté des Sciences de St-Jérôme. Il compte environ 800 étudiants (828 en 1984-85) répartis dans quatre départements. Trois du secteur secondaire : celui de l'enquête, Génie électrique (Option Informatique Industrielle en 2ème année) (G.E.) et ceux de Mesures Physiques et de Chimie ; et un département du tertiaire : GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations).

Le tableau suivant récapitule les effectifs par sexe dans ces départements :

	Ière année (1985-86)					2ème année (1985-86)		
	Garçons	Filles	Total	% de filles		G	F	% F
G E A	76	79	155	51,0		/	/	/
G.E.	142	13	15	8,4	GE	109	10	8,4
Mesures Physiques	65	24	89	27,0		/	/	/
Chimie	49	60	109	55,0		/	/	/
TOTAL	329	175	504	34,7				

L'IUT compte 72 enseignants permanents et 100 vacataires. Une seule femme est titulaire : maître de conférence en mathématiques (agrégée, normalienne), elle est l'épouse du chef de département Génie Electrique, qu'il est venu créer à Marseille en 1970 (lui-même est Ingénieur de l'Ecole de Physique-Chimie de Paris et a été chercheur au CNRS à Orsay).

Les femmes sont peu nombreuses aussi parmi les vacataires et enseignent essentiellement les langues.

* L'IUT D'AIX.

Créé aussi en 1969, non loin des facultés des Lettres et de Droit et de Sciences Economiques, il dépend de l'Université d'Aix-Marseille II et compte un peu plus de 1000 étudiants (1152 en 1985-86), répartis dans 6 départements :

trois du "Tertiaire" : GEA, Technique de Commercialisation et Transport logistique

trois du "Secondaire" : Génie Mécanique (et Productique), Informatique (1) et Hygiène et sécurité.

Le tableau de la page suivante donne les effectifs par sexe en Ière année en 1985-86 et ceux de 2ème année pour les DUT Génie mécanique.

---

(1) Ce département est passé du "Tertiaire" au "Secondaire" à partir de 1975-76, dans les statistiques du SPRESE (Service du Ministère de l'Education Nationale).

IUT D'AIX : EFFECTIFS PAR DEPARTEMENTS ET PAR SEXE EN IERE ANNEE (1985-86).

	SEXE / DEPARTEMENTS	GARCONS	FILLES	TOTAL	% DE FILLES
TERTIAIRE	G E A	53	53	106	50.0
	Technique de commercialisat.	53	63	116	54.3
	Transport Logistique	46	32	78	41.0
SECONDAIRE	Génie Mécanique	124	3	127	2.4
	Informatique	86	40	126	31.7
	Hygiène et Sécurité	59	23	82	28.0
	ENSEMBLE	421	214	635	33.7

GENIE MECANIQUE (ET PRODUCTIQUE)
Effectifs en 2ème année, 1985 - 1986

Garçons = 65
Filles = 3 (4,4 %)

Les enseignants sont presque tous titulaires (86%) et parmi eux la moitié sont détachés de l'enseignement secondaire, l'autre moitié appartenant à l'enseignement supérieur.

Le département Génie Mécanique compte 22 enseignants dont deux femmes seulement, l'une en Mécanique générale (Mathématiques appliquées), l'autre en Mathématiques. La première que nous avons rencontrée, est bloquée dans sa carrière : elle reste assistante d'université malgré ses diplômes élevés (DEA d'acoustique et thèse de 3ème cycle en mécanique) et son ancienneté (plus de 10 ans). Elle attribue ce blocage à la fois aux difficultés rencontrées par les enseignants d' IUT pour poursuivre leur recherche (il n'y a pas de laboratoire de recherche dans les IUT) et à leur faible disponibilité ... accrue pour les femmes qui, comme elles, sont mères de famille (4 enfants).

I.2.2 Les lycées techniques

* LE LYCEE TECHNIQUE DU REMPART.

Ancien Collège Technique, ce lycée ne regroupe que des classes de 2e cycle long du technique industriel : 2e "*spéciale*" (1) et "*TSA productique*" ; Ière d'adaptation (2) et Ière E ; Terminales F1, F2 et F3 ; et classes de BTS conduisant à des BTS industriels de la Mécanique (dont le BTS Mécanique Automatismes (M/A) de l'enquête, et le BTS "Fabrications Mécaniques"), de l'Electricité (BTS Electrotechnique) de l'Electronique (BTS de l'enquête) et le BTS des "Professions technico-commerciales, option Génie Mécanique", toutes spécialités quasi - exclusivement masculines. Ainsi sur les 750 élèves au total, on ne compte que 26 filles soit 3,5% qui se répartissent ainsi :

- 10 en 2e cycle (sur 464) dont 2 en seconde, 1 en Ière et 7 en Terminale E, F1, F3

---

(1) Seconde où sont accueillis les élèves issus d'un CAP qui rejoignent ainsi le cycle long.

(2) Ière où sont accueillis les élèves ayant un BEP.

- 16 en BTS (sur 250) dont : 8 en BTS "Technico-commercial"
  (2 en Ière année, 6 en 2ème année)
  1 en Ière année de BTS F.M.
  6 en BTS M/A (3 en Ière, 3 en 2e année)
  1 en BTS Electronique (Ière année)

pour des classes de 25 élèves environ (par année).

Les femmes sont peu nombreuses aussi parmi les enseignants : aucune n'enseigne dans les disciplines technologiques et elles ne sont que 17 sur 37 dans les matières générales (aucune, en mathématiques) (1). Les enseignants que nous avons rencontrés, quatre professeurs de lettres (3 femmes, 1 homme) et les deux professeurs d'atelier (BTS-M/A) sont tous originaires de la région, où ils ont fait leurs études (CAPES ou Agrégation pour les premiers, CAPET pour les seconds) et la plupart (4 sur les 6) ont eu leur premier poste dans ce Lycée du Rempart, il y a une dizaine d'années.

Le contexte régional (difficultés à être muté car les postes sont très demandés) et l'attachement à l'établissement et à leur métier d'enseignant du technique (qu'ils conçoivent, pour certains, comme un engagement social) expliquent sans doute cette stabilité et l'ancienneté relative de l'équipe enseignante.

*** LE LYCEE JEAN-PERRIN (Marseille, 10e)**

Le plus récent (construit en 1962) il est aussi le plus important du point de vue des effectifs, notamment en BTS (environ 500 élèves) et en CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) (2)

---

(1) Au niveau national, on observe aussi une présence moindre de femmes dans ces enseignements : alors qu'elles représentent plus de 50% des enseignants des Lycées (53% en 1985-86) elles ne sont que 46,5% en mathématiques et 40% en philo (contre 70% en langues et 64% en Sciences Naturelles) leur poids dans les enseignements technologiques est encore plus faible : 30% au total (dans les lycées) ... mais 2% dans les disciplines industrielles (industrie de l'habillement pour la plupart) (Source : SPRESE, 1986).

(2) à l'ENSET (de Cachan) notamment ou Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique, qui forme les enseignants des Lycées techniques et les prépare au CAPET et à l'Agrégation.

Parmi les 298 professeurs tous titulaires (CAPES, CAPET, Agrégation) on dénombre 80 femmes qui enseignent surtout en 2e cycle les langues (1 sur 3 en allemand, 9 sur 16 en anglais), le français (11 sur 19) et moins souvent les maths (10 sur 28) ; jamais la technologie (où la plupart des enseignants sont d'anciens élèves du Lycée Jean-Perrin).

En BTS Electronique, 3 femmes enseignent en Ière année (pour 7 hommes), aucune en 2ème année.

En BTS Informatique Industrielle on ne trouve aucune enseignante.

*** LE LYCEE VAUVENARGUES (Aix-en-Provence)**

Ce lycée de 2000 élèves environ est dit "polyvalent" car il regroupe à la fois des sections du Technique industriel (mais pas du Tertiaire) et de l'enseignement général (A1, A2, B, C, D) en 2e cycle, ces dernières pesant d'un poids plus élevé (70% environ des élèves). Il abrite aussi des classes préparatoires (CPGE : environ 80 élèves). Quant aux sections de BTS, elles sont moins nombreuses que dans les deux lycées techniques de Marseille : elles accueillent une centaine d'étudiants répartis pour moitié dans les deux années de BTS-M/A et pour moitié dans celles du BTS-I.I., soit ceux de l'enquête, implantés récemment toutes deux (1982 et 1984). Une troisième année de spécialisation en robotique a été mise en place en 1985-86 qui ne compte que 2 filles en Ière année en 1986-87, issues du BTS-M/A. Ainsi les filles, bien que se trouvant dans un contexte global plus féminisé, ne sont pas plus nombreuses dans les sections techniques : 1 à 3 par classe de 2e cycle (2e TSA productique, Ière E, Terminales F1 et F3) (1), ni en BTS, malgré la politique d'ouverture de l'établissement à leur égard et leur bonne intégration.

	FILLES	
	Ière année	2ème année
* BTS en M/A Mécanismes/Automatismes	1/26	2/24
* BTS I.I. Informatique Industrielle	1/22	1/18

(1) Aucune en F2.

Il faut préciser toutefois que ces sections sont trop récentes, pour que l'on puisse évaluer l'impact des politiques d'accueil des filles qui y sont mises en oeuvre.

Les entretiens réalisés auprès des jeunes filles de ce lycée et des autres établissements révèlent toutefois, d'ores et déjà, une influence de telles politiques, sur leur "*vécu*" scolaire, leur auto-évaluation et leurs projets de poursuite d'études et/ou de travail professionnel.

I.3. LE CURSUS SCOLAIRE DES FILLES ET DES GARCONS : UNE INFLUENCE DES POLITIQUES D'ETABLISSEMENTS ?

I.3.1 La sélection à l'entrée.

Deux types de discours recueillis auprès des enseignants s'opposent concernant les modes de sélection des dossiers des garçons et des filles qui se présentent à l'entrée dans les sections de BTS et sur DUT de l'enquête : l'un prône une discrimination positive en faveur des filles afin d'accroître leur accès aux filières techniques "*masculines*", l'autre défend une sélection "*objective*" ou fondée sur des critères "*a-sexués*" : scolaires (notes au Bac ...) et de personnalité (motivation ...). Bien que difficiles à confronter aux pratiqus effectives qui portent sur des effectifs extrêmement faibles de candidatures féminines et sur un petit nombre de promotions, ces discours nous paraissent pourtant révélateurs d'un climat général de l'établissement plus ou moins favorable à l'intégration des filles et qui a -les entretiens auprès d'elles en témoignent- des répercussions sur la perception et sur le déroulement effectif de leurs études.

Ce clivage entre les politiques d'accueil des filles préconisées par les établissements semble moins opposer les IUT aux Lycées Techniques que ces derniers entre eux.

* Dans les deux IUT la sélection s'opère en deux temps : un premier classement ne tient pas compte des prénoms (i.e du sexe), et s'appuie essentiellement sur les notes obtenues au bac (en maths, physique-chimie, français et langues). Un deuxième tend "un petit peu" à privilégier, à niveau de dossier égal, les filles.

Au total, 20% environ des candidats sont retenus (sur la liste principale (1)) et se retrouvent inscrits en Ière année à la rentrée. Ce taux d'inscrits est pour les filles supérieur de 10 points à celui des garçons en DUT-GE (30% contre 20%) et inférieur de 10 points en DUT-G.M. (11% contre 21%). Cela tient sans doute aux types de bacs privilégiés dans les recrutements de ces deux DUT : (Cf. Tablaux 2b et 3b pp. 27 et 28).

- en DUT-G.M., les bacs les plus recherchés sont dans l'ordre, le bac E puis C, F (F1) et D (2). Or les candidates, peu nombreuses (une trentaine environ) qui se présentent sont pour la plupart issues de D (3), les très rares jeunes filles fréquentant le technique industriel (bacs F et E) s'orientent plutôt vers un BTS.

- en DUT-G.E. le recrutement se fait surtout parmi les bacs C (environ 40% des recrutements) puis E et D (25% chacun) et en dernier lieu F (F2 surtout et F3) (4). La sur-représentation dans les candidatures féminines, là aussi très peu nombreuses (une trentaine), des bachelières C et D explique sans doute qu'on les retrouve un peu plus nombreuses parmi les inscrits : 13 en Ière année de DUT-G.E. en 1985-86 (sur 155 étudiants) contre 3 (sur 127) en DUT G.M.

* Dans les lycées techniques, les candidatures de filles sont encore plus rares, de l'ordre de la dizaine par lycée (un peu plus au Lycée Vauvenargues). Elles se retrouvent seules ou trois au plus dans

---

(1) A côté de cette liste principale, qui tient compte des places disponibles est établie une liste complémentaire qui permet de compléter les places laissées vacantes par des désistements (liés au fait que les bacheliers déposent plusieurs dossiers dans des spécialités différentes pour accroître leurs chances d'être acceptés) : les premières inscriptions ont lieu début juillet (après le "Jury d'admission"), les autres courant juillet.

(2) ce qui se traduit dans les taux de dossiers retenus selon l'origine du bac : environ 25% pour les bacs E et C, 20% pour les bacs F1 et 9,4% seulement pour les bacs D.

(3) 6 sur les 6 présentes en Ière et 2ème année en 1985-86 étaient des ex-bachelières D.

(4) d'après le chef du département G.E. (Marseille) on observe une diminution de la part des bacheliers du technique dans les recrutements (au profit des "C") depuis deux ou trois ans, du fait de la concurrence exercée par les nouveaux BTS créés (tels que le BTS Services Informatiques et le BTS Informatique Industrielle).

moins sévère que pour les garçons : 21% des dossiers féminins sont retenus contre 16% de ceux des garçons dans l'académie d'Aix (en 1985-86) pour l'ensemble des BTS industriels de l'académie (1).

Cette sélection s'effectue toutefois dans un esprit assez opposé selon les lycées. Le niveau scolaire et la motivation sont affirmés comme les critères essentiels du recrutement des garçons comme des filles au Lycée Jean Perrin. A côté de cette position de "neutralité" par rapport au sexe sont développés par ailleurs des discours plutôt hostiles à l'intégration des filles dans le technique par certains responsables et enseignants (2), ou au contraire plutôt favorables par d'autres (3).

Au Lycée du Rempart (Marseille) et plus encore au Lycée Vauvenargues (Aix), une discrimination positive est affirmée par les enseignants rencontrés. Dans le premier (BTS M.A. et E.O.), il y aurait un consensus général sur le fait de prendre plutôt des filles à dossier égal (leurs dossiers étant reconnus comme globalement équivalents à ceux des garçons (4)). Dans le deuxième (BTS-M.A. et I.I.) on opérerait une sélection explicitement moins rigoureuse pour elles : 2 ou 3 dossiers de filles seraient retenus sur une dizaine de présentés contre 25 sur 300 environ (8%) pour les garçons, afin qu'une au moins se retrouve ensuite en Ière année (d'après le responsable du BTS-M.A. et de la 3ème année robotique).

Ces politiques favorables aux filles sont défendues par les enseignants sur la base du constat d'une influence positive qu'elles auraient sur les comportements et "*mentalités*" des garçons : émulation scolaire, meilleure "*tenue*", plus de "*coopération*" :

"Une fille, ça change tout au niveau du vécu de la classe ... de l'attitude des garçons. On passe d'une ambiance "vestiaire de foot" à une ambiance plus calme. Les garçons deviennent plus mûrs, changent de vocabulaire ..." (Responsable BTS-M.A. à Vauvenargues).

---

(1) Source = SAIO-ONISEP, Aix, 1986.

(2) "Misogynie" franche ou latente, critiquée par les jeunes filles de l'enquête qui sont dans ce lycée.

(3) "les filles ... ça change l'ambiance, c'est plus propre, plus ordonné, moins fou, plus calme" (professeur d'atelier BTS-I.I).

(4) Soit, dans l'ensemble, plutôt faibles dans les matières générales - : mathématiques et français.

Pour cet enseignant, comme pour une équipe de professeurs rencontrée au Lycée des Remparts, cette position vis à vis des filles rejoint une position "*militante*" à l'égard de l'enseignement technique : issus eux-mêmes, pour la plupart de milieux ouvriers et militants (résistants, syndicalistes ...), et fortement diplômés (CAPES, agrégation et quelquefois thèse en cours pour les professeurs de Lettres, Agrégation du technique pour le responsable du BTS-M.A.), ils tiennent l'école, et notamment le Lycée Technique, pour le moyen essentiel de promotion sociale des enfants des classes populaires.

La présence de filles, dans le Technique industriel, peut le revaloriser en positionnant ses diplômés plutôt du côté des "*cols blancs*", ou des "*techniciens*" que des ouvriers :

"*Le Technique est rejeté*". La présence de filles le fait "*sortir du ghetto*", en "*change l'image de marque*" (saleté - propreté) "le fait passer dans la vie normale" ..."*ce n'est plus un sous-groupe*" ... et "*s'il y a des filles, il y aura plus de garçons*" (responsable BTS-M.A.). Dans la pratique toutefois, les candidatures féminines stagnent depuis plusieurs années. En 1986-87, par exemple, aucune fille n'a été retenue parmi les 6 qui se sont présentées au BTS-M.A. au Lycée Vauvenargues, et une fille sur 12 seulement en BTS-I.I., qui ne s'est pas inscrite à la rentrée (1).

---

(1) En outre le chef de travaux de BTS-M.A. à Aix a remarqué des désistements systématiques de la part des filles retenues qui provenaient d'une autre académie : sans doute les familles sont-elles réticentes à voir s'éloigner leurs filles (bien qu'un internat dans un lycée voisin puisse les accueillir).

TABLEAU - 1

INSCRIPTION 86/87 EN PREMIERE ANNEE (F et G)

		Nombre de dossiers déposés		Nombre de dossiers retenus		Inscription Ière année 86/87		
		F	G	F	G	F	G	T
* Lycée du REMPART	MA	4	173	2	28	2	28	30
	EO	5	195	1	28	1	27	28
* Lycée J. PERRIN	EO	5	205	1	29	1	27	28
	Ii	4	115	2	28	2	26	28
* Lycée VAUVENARGUES	MA	6	246	0	30	0	26	26
	Ii	12	331	1	29	0	22	22
* ECOLE MODELE D'ELECTRONIQUE (Privée)	EO	-	-	-	-	2	19	21
* Lycée de l' ISLE S/SORGUE	EO	0	165	0	30	0	30	30
* IUT MARSEILLE	GE	33	531	12	206	10	107	117
* IUT AIX	GM	28	522	20	322	3	109	112

TABLEAU-2

ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS DE 1ère ANNEE DE DUT-G.E.

(en %)

2a - FRANCE (en 1984-85)

Type de BAC	%
C	26
D	12
E	14
F2 (F3)	48
TOTAL %	100
EFFECTIFS	4000

Source : Usine Nouvelle (1984).

2b - IUT DE MARSEILLE.
(en 1985-86 et 1986-87).

TYPE DE BAC	1985 - 1986				1986-87 (Nouveaux inscrits et redoublants)			
	H	F	T	%	H	F	T	%
C	64	4	68	43,9	31	4	35	28,7
D	22	4	26	16,8	26	4	30	24, 6
E	38	2	40	25,8	28	1	29	23,8
F2	16	3	19	12,2	26	2	28	23,0
F3	2	/	2	1,3	/	/	122	
T	142	13	155	100	111	11	122	

Source : SAIO - ONISEP d'AIX.

TABLEAU-3
ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS DE 1ère ANNEE DE DUT/G.M.
en %

a - FRANCE (en 1982-83)

BAC	%
C	9,8
D	12,7
E	20,3
F (F1)	52,9
BT	1,1
AUTRES	3,0
EFFECTIFS	3413

Source : SIGES, Doc. n° 5317 de juin 1984.

b - IUT D'AIX
(en 1985-86 et 1986-87)

1ère ANNEE EN 1985-1986						1986-1987 (NOUVEAUX INSCRITS ET REDOUBLANTS)		
a	GARCONS	%	FILLES	ENSEMBLE	%	G	F	TOTAL
C	28	22,6		28	22	20	1	21 18,8%
D	19	15,3	100 (3)	22	17,3	16	2	18 16,1%
E	38	30,6		38	29,9	40	-	40 25,7%
F1	39	31,5		39	30,7	33	-	33 29,5%
	124	124	3	127		109		112

Source : SAIO - ONISEP d'AIX.

TABLEAU-4

ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS DE 1ère ANNEE DE BTS DE L'ENQUETE EN 1985-1986 AU NIVEAU NATIONAL

	BTS M.A.	I.I.	E.O
C	-	1.2	2.8
D	-	2.4	3.0
E	4.8	6.8	3.0
F	90.2*	63.3 **	86.8***
AUTRES DIPLOMES	5.0	26.3	4.4
ENSEMBLE	100	100	100
EFFECTIFS	1475	836	2234

* F1 à 80 %
** F3 à 50 %
*** F2 à 90 %

Source : SPRESE, doc.n° 5534, 1986.

TABLEAU-5

PART DES FILLES DANS LES DIPLOMES BTS DE L'ENQUETE (SESSION 85) AU NIVEAU NATIONAL

	G	F	TOTAL	% DES FILLES
BTS M.A.	834	13	847	1.7
ELECTRONIQUE	1381	16	1397	1.1
I.I. (1)	71	3	74	4.1

Source : Tableaux statistiques du MEN. Doc n° 5561.
(1) 1ère promotion

I.3.2 Le déroulement des études.

L'érosion en cours d'études est faible dans les BTS de l'étude (1) et 80% des étudiant(e)s réussissent à l'examen final.

En IUT, en revanche, un pourcentage élevé d'étudiants (40%, soit deux fois plus qu'au niveau national) abandonnent ou sont éliminés en cours ou à la fin de la Ière année en DUT-G.M. comme en DUT-G.E. et 70 à 75% de ceux qui restent présents en 2ème année, obtiennent leur DUT. les redoublements de la Ière année sont en outre fréquents en DUT-G.M (19%) mais rares en DUT-G.E. (5 à 6%).

Ainsi par exemple, sur 108 étudiants rentrés en Ière année de DUT-G.M. en 1984, on en retrouve 65 en 2ème année en 1985 et 49 obtiennent leur DUT en juin 1986 (2).

L'origine scolaire semble avoir une influence assez déterminante sur ces cursus : ce sont les bacheliers D et F qui se heurtent aux plus grandes difficultés, les premiers surtout dans les matières nouvelles pour eux (dessin industriel, atelier ...) (3), les seconds dans les matières "théoriques", en mathématiques notamment, où leur niveau est insuffisant (4). Plus de la moitié d'entre eux ne passent pas le cap de la Ière année. Les bacheliers C et E, à l'inverse, sont ceux qui "réussissent" le mieux : les premiers abandonnent dans une proportion importante (11/28) en Iée année de DUT-G.M,. mais sans doute pour se réorienter dans le supérieur. Ils ont, en revanche, le meilleur taux d'admission directe en 2ème année de DUT-G.E. (66% contre 58% pour les "E", 50% pour les F et 36% pour les D).

---

(1) Comme au niveau national où elle est de 10% environ de la Ière à la 2ème année.

(2) En DUT-G.E., les proportions sont équivalentes sur des promotions un peu plus importantes (80 DUT par an environ).

(3) Difficultés non compensées par de bons résultats dans les disciplines "techniques".

(4) D'après le chef de travaux du département G.M., les "meilleurs" bacheliers F1 auraient tendance à se diriger vers un BTS.

Les filles sont trop peu nombreuses pour que l'on puisse comparer leur "*réussite*" à celle des garçons en termes de taux. On peut noter toutefois que si les mécanismes d'exclusion semblent jouer, de manière équivalente (à ceux des garçons) pour celles -en tout petit nombre- qui viennent des sections techniques du bac (1), ils diffèrent pour celles, relativement nombreuses qui sont issues de la section D.
Ainsi en DUT-G.M., parmi les 3 filles inscrites en Ière année en 1985-86 (sur 127 étudiants au total) venant de D, deux sont passées en 2ème année et une a été admise à redoubler. Par ailleurs, à la session de 1986, sur les trois filles présentes en 2ème année (issues de D aussi), toutes ont réussi dans un bon rang : 7e, 9e et 15ème sur un total de 49 diplômés.

En DUT-G.E. on comptait 13 filles en Ière année en 1985-86 (sur un total de 155 étudiants) : celles venant de D -soit 4- ont été admises directement en 2e année, comme celles venant de C (4 aussi) (2).

Au-delà de ces chiffres, des différences s'expriment -au travers des entretiens- sur le "*vécu*" des études selon les établissements où elles se déroulent.

Dans les lycées techniques, les rares filles admises ont une chance assez grande d'obtenir leur diplôme au bout de deux ou trois ans. cette chance est supérieure toutefois pour celles qui se sentent les mieux intégrées à leur classe et au lycée : soutenues, valorisées par les enseignants, elles sont encore moins tentées d'abandonner lorsqu'elles obtiennent des résultats scolaires médiocres. L'attitude positive des enseignants rejaillit sur celle des garçons de la classe avec lesquels les jeunes filles interrogées déclarent bien s'entendre, les trouvant "*attentifs*", "*coopérants*" ...

A l'inverse des résultats un peu faibles sont très mal vécus par celles qui font les mêmes études dans le lycée le plus "*sélectif*" de l'académie.

---

(1) Sur les 3 filles venant de F2 (inscrites en Ière année de DUT-G.E.) une a abandonné, une a été éliminée, une a été admise en 2ème année (en 86-87).

(2) En revanche, nous l'avons vu plus haut, une de deux bachelières E a été éliminée et une seule ds 3 bachelières F2 a été admise en 2ème année.

Quant à celles qui sont très bonnes élèves dans ce lycée (l'une est tête de classe), elles se heurtent à la jalousie de leurs camarades de classe, et souffrent de leur isolement (1).

Dans les IUT, l'intégration des filles semble bonne, même (voire surtout) à Aix, en DUT, où elles représentent 2% des effectifs seulement.

L'ambiance compétitive qui y règne et qui pèse sur certaines (contrôles continus très astreignants) ne semble pas jouer en leur défaveur. Les difficultés qu'elles rencontrent dans certaines matières (dessin industriel, atelier) ou difficultés de "*visualisation dans l'espace*" (en mathématiques appliquées à la Mécanique) ne leur sont pas propres et tiennent aux contenus des programmes suivis dans le 2e cycle.

Il existe en outre, semble-t-il, au-delà de leur capacité et de leur volonté de réussite, un consensus assez largement partagé dans les deux IUT, pour éviter qu'elles soient éliminées ou qu'elles abandonnent. Mais il ne s'appuie pas ici, comme dans deux des Lycées Techniques, sur un projet politique "*militant*".

I.3.3 Les stages en entreprise.

Les réponses contenues dans les entretiens avec les jeunes filles à la question des stages, ne sont ni très nombreuses (10 en BTS, 9 en DUT (2)), ni très détaillées, la plupart d'entre elles ne l'ayant pas encore réalisé au moment de l'enquête, soit :

- toutes celles qui se trouvaient en première année de DUT (GM et GE) ou en deuxième année de DUT GE : ces dernières savaient déjà où elles le feraient mais ne l'avaient pas encore démarré. Il a lieu en effet, en mai et juin (pour les DUT-G.E.) et en février (pour les DUT-

---

(1) N. MOSCONI (1987) dans son article sur la mixité dans l'enseignement technique industriel met l'accent sur les "fortes résistances" de la part des élèves et des enseignants de ces sections "viriles" à la présence des filles (à partir d'une petite enquête par entretiens non-directifs.

(2) sur, respectivement, les 15 et 28 jeunes filles rencontrées (Cf. tableau 1).

G.M.) de la 2ème année (1).

- quelques unes de celles qui étaient en première année en BTS mais que nous avons interrogées avant meur stage qui se situe à la fin de cette année scolaire (soit au cours des quatre semaines du mois de juin).

Quelques observations, en partie étayées par les entretiens réalisés auprès des enseignants, peuvent toutefois être énoncées sur les modes d'accès à ces stages et sur le type d'entreprises et de services (études/fabrication) où ils se déroulent, selon la filière suivie (BTS/DUT) et le sexe (2). On constatait :

a) Leur placement difficile, surtout en BTS, en l'absence de réseaux familiaux. La moitié des jeunes filles de BTS (soit 5, toutes inscrites en BTS-M.A. au Lycée du Rempart) évoquent la difficulté qu'elles ont eu à trouver un stage du fait de leur sexe. L'une d'entre elles dit n'avoir reçu aucune réponse. Une autre déclare avoir essuyé un refus explicitement fondé sur le fait qu'elle était une fille (3).

Les stages, dans ce cas-là, ont été trouvés par le Chef des travaux du Lycée. Seule une jeune fille (en Ière année de BTS-E.O, dans ce même lycée) déclare avoir trouvé son stage "*seule et au premier coup de téléphone*".

Cette difficulté n'est pas mentionnée dans les entretiens auprès des "DUT". Un enseignant de l'IUT de Marseille estime que *"les employeurs précisent de moins en moins le sexe, que ce soit pour un stage ou pour une embauche*" par rapport à il y a dix ans) et une jeune fille de cet IUT assure même avoir trouvé un stage dans une entreprise qui rechercherait spécifiquement des filles. Il s'avère aussi, que la plupart d'entre elles l'ont obtenu par "*relations*". On constate, en effet, pour les stages comme pour les emplois occupés l'été, le rôle essentiel des réseaux familiaux dans le placement : en BTS-M.A., celles qui n'ont pas obtenu leur stage par l'intermédiaire du chef de travaux du lycée (3) l'ont trouvé grâce à leur père qui travaille dans

---

(1) et dure 6 semaines pour les DUT-G.M. et 2 mois pour les DUT-G.E.

(2) Notre enquête ne permet pas, en revanche, de discerner des différences sensibles dans les politiques des établissements. Nous avons noté seulement que les IUT connaissaient mieux que les lycées, le devenir de leurs anciens élèves.

(3) de la part d'une entreprise importante de mécanique, à Marseille.

l'entreprise où elles ont été accueillies.

En DUT, sur les 8 qui parlent de leur stage, 5 l'ont trouvé grâce à des parents (ou amis de leurs parents) qui travaillent dans l'entreprise d'accueil : père, mère, beau-frère, tante du "petit ami".

b. Les entreprises et services d'accueil : plutôt les grandes catégories pour les "DUT", plutôt les PME pour les BTS, plutôt les bureaux d'études et labos de recherche pour les filles, plutôt l'atelier (en BTS surtout) pour les garçons..

Les noms d'entreprises cités par les jeunes filles, comme les propos tenus par les enseignants semblent indiquer un accueil privilégié dans les grandes entreprises (EDF, GDF, Air-France, Thomson ...) pour les étudiant(e)s de DUT, et dans les PME, pour ceux de BTS. Cela correspond aux représentations véhiculées par les enseignants, de ces diplômes (1) : le DUT, au profil plus "*théorique*", plus "*large*" ("*un petit CNRS*" comme le dit le chef de travaux du lycée J. Perrin) serait mieux adapté aux grandes entreprises qui peuvent lui fournir une spécialisation complémentaire. Le BTS au profil plus "étroit", mais aussi "polyvalent" et "*opérationnel tout de suite*" conviendrait mieux à des PME qui "*n'ont pas les moyens d'embaucher un ingénieur*" (Chef de travaux d'un autre lycée).

Les enseignants constatent par ailleurs la tendance plus grande des jeunes filles à effectuer leur stage dans les bureaux d'études ou des laboratoires de recherche plutôt qu'en fabrication (atelier).

Plusieurs d'entre eux, dans les lycées comme en IUT, nous ont fait part de la difficulté, plus grande pour les filles, à s'insérer dans un atelier où elles auraient à coopérer avec et - pis encore- à diriger des ouvriers masculins (2). Cette difficulté rend compte sans doute, outre l'absence notée de réseaux familiaux, des difficultés particulières rencontrées par les jeunes filles inscrites en BTS-M/A dans leur recherche de stage.

Même si ce BTS (comme les autres de l'enquête) mène à la fois à des emplois en bureaux d'études et en atelier, la quasi-impossibilité

---

(1) Cf. pour une étude plus systématique de ces représentations et de celles des employeurs l'enquête de R. GUILLON citée (1986).

(2) souvent plus âgés qu'elles de surcroît.

pour les filles, en particulier dans les PME, d'accéder à ces derniers limite leurs chances de trouver un stage (1).

Le lycée anticipe souvent la "*résistance*" des employeurs, à l'égard de l'accueil de jeunes filles. Les propos d'un chef de travaux par ailleurs très favorable à l'accès de celles-ci dans les sections de BTS industriels, l'illustrent : "*en atelier*, dit-il, *ça "coince" pour les filles, par contre le labo, c'est bien ... Pour les industriels, une femme, c'est une secrétaire, ça doit rester dans un bureau ...* Ou ces propos, tenus par un professeur d'Electronique en DUT : "*Evidemment, un stage au Port autonome sur les bâteaux, on évite d'y envoyer une fille ...*". Les jeunes filles, elles aussi, intériorisent ces difficultés et évoquent plus souvent, dans leurs projets professionnels, un travail en bureau d'étude recherche qu'en atelier ... ou encore des types d'emplois plus féminins (le professorat).

La poursuite d'études constitue un autre moyen pour elles de contourner "*par le haut*" cette difficulté à être reconnues, en tant que technicienne d'"encadrement", nous allons le voir.

I.3.4. Les poursuites d'études.

Au niveau national, les poursuites d'études sont deux fois plus importantes à l'issue d'un DUT que d'un BTS : elles représentaient en 1980-81 environ 20% en Génie Electrique et 25% en Génie Mécanique, contre moins de 10% à l'issue d'un BTS (2).

Cet écart qui renvoie à la fois aux caractéristiques scolaires et sociales des étudiants de ces deux filières et aux contenus des enseignements dispensés (cf. plus haut) s'observe aussi, mais avec de fortes disparités, selon les spécialités/établissements dans notre enquête : très importantes à l'issue du DUT-G.M. (IUT d'Aix) -30% environ d'une promotion- elles ne concerneraient, selon le chef du département Génie Electrique que 10 à 15% des diplômés dans cette spécialité (IUT de Marseille). Elles seraient importantes (25 à 30%) pour les diplômés de BTS-M.A. et I.I. du Lycée Vauvenargues, et moins pour ceux du Lycée du Rempart (BTM.A. et E.O.) environ 16 à 17% (5 diplômés sur 30 en moyenne).

---

(1) et plus encore sans doute un emploi.

(2) Chiffres approximatifs tirés de J.L. PIGELET (1983).

Les diplômés d'IUT poursuivent pour la plupart dans des écoles d'ingénieurs (Arts et métiers, ENI pour les DUT-G.M., SUPELEC pour ceux de G.E.) et/ou vers des études universitaires dans leur spécialité : Maîtrise spécialisée (en automatismes ...) à Saint-Jérôme, à l'UTC de Compiègne ....

Un petit nombre entreprend une deuxième année spéciale d'un autre DUT pour compléter leur formation (en Gestion des entreprises et des Administrations ou Techniques de Commercialisation pour les DUT-G.M.).

Ceux de BTS poursuivent essentiellement vers une 3ème année de spécialisation, telle que celle de robotique, créée en 1985 au Lycée Vauvenargues (1).

Un tout petit nombre (quelques unités par promotion) passent le concours réservé aux BTS pour entrer à l'ENSET (Lycée J. Perrin) ou entre sur dossier en deuxième année d'école d'ingenieurs.

Qu'en est-il des filles ?

La plupart des enseignants rencontrés en IUT comme dans les lycées, s'accordent à dire que les poursuites d'études seraient plus fréquentes pour les filles que pour les garçons :

Elles tenteraient ainsi d'"échapper" à la vie active, par une "fuite en avant" et/ou seraient contraintes (voire poussées par les professeurs (2) de le faire, pour améliorer leurs chances de trouver un emploi, les cadres féminins étant mieux acceptés par les entreprises que les techniciennes surtout dans les ateliers et les services de production-entretien des PME (3).

---

(1) Une est prévue aussi à J. Perrin en Electronique, pour adapter le BTS aux "nouvelles technologies".

(2) Une enseignante de l'IUT d'Aix pousse en effet des étudiantes à préparer une "maîtrise en construction" après leur DUT-G.M. afin de devenir enseignantes ensuite (en technologie, en CES).

(3) Petites entreprises industrielles où sont destinés à travailler, par exemple (selon le responsable du BTS-M.A.) les titulaires d'un BTS-M.A. (comme chefs de service, ayant donc à diriger le travail d'ouvriers, tous hommes). Aussi, 2 sur 3 de celles qui ont obtenu leur BTS-M.A. en 1986 au Lycée Vauvenargues ont poursuivi en 3ème année dans ce même lycée.

BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE I

FAGUER J.L., "Le baccalauréat "E" et le mythe du technicien". Actes de la Recherche, n°50, novembre, pp. 85-96.

GUILLON R., 1986," BTS et DUT industriels : représentations et pratiques d'une catégorie chez les enseignants et les phénomènes de personnel", CEREQ.

J. HANSEN et H. RUDOLPH et al., 1987, Ingenieurinnen, Frauen für die Zukunft. Edit. de Gruyter Wiso - Berlin.

LAMOURE J., 1980, Les IUT. Les limites d'une expérience réussie. Une approche des conditions de réalisation d'une réforme dans l'enseignement professionnel. Thèse de 3e cycle.

LEGOUX Y., 1972 : Du compagnon au technicien. L'Ecole Diderot et l'évolution des qualifications 1873-1972. Technique et Vulgarisation - Paris.

MEYLAN F., 1983, "De l'Ecole Nationale Professionnelle du baccalauréat de technicien ou l'évolution d'une filière de l'enseignement technique", Formation-Emploi, 4, 1983.
1984, "Historique des formations dans les spécialités d'Electricité, Electronique, Electronique et automatiques". CEREQ, ronéo, juillet.

MOSCONI N., 1987, "La mixité dans l'enseignement technique industriel ou l'impossible reconnaissance de l'autre", Revue Française de pédagogie, n° 78, janv.-mars, pp. 31-42.

PIGELET J.L., 1983, "Enquête IUT 1981 : premiers résultats", ronéo, CEREQ.

SAIO-ONISEP d'Aix : (M. Th. PAUL), L'orientation des jeunes filles dans l'Académie d'Aix-Marseille, N°1 à 6, 1984-87.

SPRESE (Education Nationale), Repères et références statistiques sur enseignements et la formation, Edition 1986.

Les projets énoncés par les filles, dans leurs entretiens, semblent confirmer cette volonté, relativement fréquente de poursuite d'études, mais dans une stratégie qui ne serait pas seulement d'"*évitement*" de la vie active mais aussi, pour certaines, de réalisation d'un projet construit avec détermination depuis l'entrée en 2e cycle : celui de devenir ingénieur . Le projet de devenir professeur de technologie en CES est énoncé par la plupart (5/6) des jeunes filles de DUT-G.M., l'influence d'une enseignante ayant sans doute joué ici.

TERRAIL J.P., 1984, "De quelques histoires de transfuges", in Ecoles et savoir, classes populaires. Cahiers du LASA n°2, pp. 35-75, Université de Caen.

TANGUY L., POLONI A. et AGULHON C., 1987 "Les institutions d'enseignement technique court en France : génèse et évolution". Revue Française de Pédagogie, n° 78, pp. 43-64.

C H A P I T R E II

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON : ORIGINES SOCIALES ET ORIGINES SCOLAIRES.

L'étude a porté sur la quasi intégralité des jeunes filles inscrites en 1985-86, dans l'Académie d'Aix-Marseille, dans les sections de BTS "**Mécanismes/automatismes**", "**Electronique**" et "**Informatique industrielle**" ainsi que dans les DUT "**Génie mécanique et productique**" et "**Génie électrique et informatique industrielle**". Au total 48 jeunes filles étaient inscrites cette année là dans ces sections. L'étude a touché 47 d'entre elles : 19 en BTS et 28 en DUT (1). 31 ont été interrogées par entretiens et 16 par questionnaires (cf. Tableau p.42). En outre, 9 de leurs parents ont été interviewés ce qui a permis de conforter les hypothèses émergeant des entretiens des jeunes filles. S'agissant de formation initiale ces jeunes filles ont entre 19 et 22 ans.

Dans ce chapitre, nous examinerons successivement leurs origines sociales et leurs origines scolaires.

---

(1) Une jeune fille, inscrite en Ière année de DUT Génie Electrique n'a pas répondu au questionnaire.

Echantillon.

BTS

Mécanismes/Automatismes	9
Electronique	7
Informatique Industrielle	3
Total BTS	19

DUT

Génie mécanique et productique	6
Génie électrique et informatique industrielle	22
Total DUT	28

TOTAL ECHANTILLON 47

dont 31 entretiens
16 questionnaires.

N.B. Au total c'était en fait 48 jeunes filles qui étaient inscrites dans ces formations pendant l'année 1985-86 dans l'Académie d'Aix-Marseille.

II.1. LES FAMILLES D'ORIGINE ET LA MOBILITE SOCIALE.

II.1.1 Les origines familiales : les grands-parents.

A la génération des grands-parents on trouve des familles d'ouvrier(e)s, d'artisan(e)s-commerçant(e)s et, dans une moindre mesure, d'employé(e)s. (1) Lorsque les grands-pères sont employés (9 chez les étudiantes de DUT, 5 chez celles de BTS) ils sont en fait le plus souvent militaires ou gendarmes. Lorsque les grand'mères sont employées elles sont le plus souvent dans des petits emplois de service, du public ou du privé. Le reste des grands-parents se répartit dans les professions d'agriculteurs(trices), de cadres supérieurs et les professions intermédiaires avec pour ces deux derniers types une proportion à peu près équivalente dans les deux sous-échantillons.

Les femmes lorsqu'elles sont actives (ou que leur activité est connue (2)) sont surtout commerçantes, artisanes, ouvrières ou employées des services. Remarquons que les grand'mères maternelles sont particulièrement actives dans le sous-échantillon des DUT (ou que leur profession est particulièrement connue de leur petite fille) : la moitié dont quatre sont dans les professions intermédiaires et deux cadres supérieurs (dans les secteurs de l'enseignement et de la santé). En ligne paternelle on trouve presque la moitié des grand'mères de BTS actives (9 sur 19) ce qui est à mettre en relation avec le fait que de nombreux grands-parents paternels sont décédés jeunes (la quasi totalité chez les BTS Mécanismes/Automatismes). Il s'agit donc de femmes qui *"faisaient bouillir la marmite"*.

II.1.2. Pères et mères : caractéristiques socio-professionnelles.

Contrairement à la génération précédente peu de parents exercent des professions d'ouvriers ou d'artisans-commerçants. La majorité des pères et des mères de l'échantillon est employée ou se trouve dans les professions intermédiaires et -pour les DUT- de cadres supérieurs.

---

(1) Cf. le tableau récapitulatif sur les familles d'origine en fin de cette partie, p.51.

(2) Nous n'avons pris en compte que les professions explicitement mentionnées, même quand les présomptions d'activité étaient fortes (ex : épouse d'agriculteur ou de commerçant).

PROFESSION DES PARENTS

			BTS (N=19)	DUT (N=28)	TOTAL (N=47)
Agriculteur	PERE		1	1	2
	MERE		2		2
Ouvriers	PERE		1	1	2
	MERE		2	3	5
dont secteur public		PERE	1	0	
		MERE	0	0	
Employés	PERE		6	4	10
	MERE		10	7	17
dont secteur public		PERE	4	2	
		MERE	6	3	
Commerçants et artisans	PERE		4	2	6
	MERE		1	1	2
Professions intermédiaires	PERE		5	11	16
	MERE		1	8	9
dont secteur public		PERE	2	6	
		MERE	1	5	
Professions libérales	PERE		2	9	11
	MERE		0	1	1
dont secteur public		PERE	0	6	
		MERE	0	1	

De plus, parmi ces catégories socio-professionnelles majoritaires, la part du secteur public est importante. En effet chez les parents employé(e)s ou occupant des professions intermédiaires plus de la moitié sont dans le secteur public ; il en va de même chez les cadres supérieurs (7 sur 12). Au total 37 pères et mères de notre échantillon de 47 jeunes filles est (ou était à sa dernière profession, en cas de décès ou retraite) employé dans le secteur public (1).

Mais quels emplois occupent ces parents ? Les mères employées sont souvent dans les services (collectivités locales : école, hôpitaux) ou le commerce -quelques unes sont dans les administrations ou dans les entreprises, en particulier dans le sous-échantillon des DUT. Les pères employés occupent des emplois dans la fonction publique (3 militaires et gendarmes dans le sous-échantillon des BTS - Douane, PTT etc...) et dans les entreprises. D'une façon générale, parmi les parents employés, ceux (et celles) des jeunes filles en DUT occupent des emplois nettement plus qualifiés que ceux des jeunes filles en BTS.

Parmi les parents occupant ce que l'INSEE appelle des "professions intermédiaires" on trouve essentiellement deux types de professions : celles de l'enseignement et de la santé (qui concernent presqu'autant les hommes que les femmes) et celles des travailleurs qualifiés de l'industrie (contremaîtres, techniciens et agents de maîtrise) qui concernent plus les hommes. Il faut noter que dans cette catégorie on trouve 13 parents techniciens ou agents de maîtrise dont une mère. D'une façon générale les parents de DUT sont plus représentés dans cette catégorie, en particulier les mères, que ceux des BTS.

---

(1) Rappelons que l'importance du secteur public dans la structure des emplois constitue une caractéristique des régions sud de la France.

PARENTS : PROFESSIONS PARTICULIERES

		B T S	D U T	
Militaires et policiers		3	1	4
Enseignement	PERE		4	8
	MERE	1	3	
Santé	PERE		2	5
	MERE	1	2	
Technicien et Agent de Maîtrise (y compris 1 mère)		4	7	11

Enfin, parmi les parents cadres supérieurs -présents dans le sous-échantillon des DUT- on trouve des cadres d'entreprises publiques ou privées, des professions libérales et des enseignant(e)s (surtout chez les femmes mais pas seulement).

Si nous observons les niveaux de formation atteints par les parents de notre échantillon on constate qu'il est assez bas chez les parents de BTS : aucun n'a dépassé le bac et peu l'ont atteint (cf. tableau récapitulatif p.51).

En ce qui concerne les diplômes techniques aucun(e) n'a dépassé le CAP. Les parents de DUT ont un niveau d'études nettement plus élevé puisque plus du tiers des pères et un quart des mères ont suivi une formation supérieure. Remarquons cependant un nombre relativement important de parents ayant eu recours à la formation continue (10 pères et 5 mères) ou à des écoles spécialisées payant la formation, en particulier dans le sous échantillon des DUT. Cela témoigne de situations professionnelles qui quand elles sont bonnes actuellement ne l'étaient pas forcément au départ compte tenu des niveaux de formation initiale.

En fait la mobilité sociale et professionnelle ascendante que l'on constate entre la génération des grands-parents et celle des parents s'est faite dans le cours de la vie de cette dernière et est donc très récente dans l'histoire des jeunes filles interrogées. Nous y reviendrons.

Enfin dernier élément pouvant avoir de l'importance au regard des filières scientifiques et techniques dans lesquelles sont engagées les jeunes filles de l'échantillon : le secteur dans lequel travaillent les parents. Ceux-ci sont majoritairement employés dans le secteur des services (27 pères et 23 mères). L'industrie emploie 19 pères (1) et 11 mères (surtout des mères de DUT). Enfin l'agriculture est très peu représentée (2 pères, 2 mères).

PROFESSION DES PARENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Agriculture	Industrie	Services
B T S			
PERE	1	8	10
MERE	2	3	12
D U T			
PERE	1	11	17
MERE		9	11

Signalons aussi que parmi les parents inactifs actuellement on trouve trois pères et trois mères retraités ou préretraités, deux pères en accident du travail et deux mères au chômage. Enfin un père est décédé.

---

(1) On observe en outre une correspondance entre les spécialités d'emploi de ces pères et celles, de formation, des filles (Mécanique pour les BTS M/A et les DUT G.M, Electricité pour les BTS E.O et I.I et les DUT G.E).

Notons enfin que par rapport à leur génération (1) les mères de notre échantillon sont relativement actives même s'il s'agit plus souvent d'actives discontinues : seules deux mères de BTS et deux mères de DUT ont été déclarées sans profession par leurs filles. Le tiers des mères de BTS et le quart de mères de DUT ont été déclarées sans profession par leurs filles.

ACTIVITE DE LA MERE

	B T S	D U T
Sans profession	2	2
Active continue	7	8
Active discontinue	8	16
dont reprise à la suite d'un divorce (sur N mères divorcées)	5 (6)	2 (2)
N (*)	17	26

(*) Pour les 5 mères restantes, les réponses ne sont pas claires.

II.1.3. Fratries et place dans la fratrie.

Un peu plus de la moitié de notre échantillon (25 sur 47) est issue de fratries de 3 enfants et plus, ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale (2). Cependant les jeunes filles en BTS le sont beaucoup plus souvent : 12 sur 19.

---

(1) Les jeunes filles interrogées sont nées à la fin de la période de repli de l'emploi féminin qui va des années 1950 jusqu'en 1968 (cf. Sonia B. FERNANDEZ de ESPINOSA, "L'activité féminine depuis le début du siècle", Bulletin d'information du Centre d'études de l'emploi n°49, avril 1981).

(2) en 1981 un jeune sur deux appartenait à une fratrie de trois enfants ou plus. INSEE, Données sociales, 1984, p.424.

Mais l'examen de la composition des fratries des filles interrogées montre deux faits marquants. D'une part il s'agit de fratries à dominante féminine : sur 47 jeunes filles, 15 n'ont qu'un frère et 5 ont 2 frères ou plus. D'autre part nos jeunes filles ont majoritairement une place de fille unique ou de dernière ou d'aînée car 6 d'entre elles seulement se trouvent "en milieu de terrain". Nous verrons plus loin que ces observations ne sont pas sans importance pour éclairer les choix professionnels de ces jeunes filles.

En ce qui concerne les niveaux de formation atteints par leurs frères et soeurs (1) on trouve chez les BTS une part importante de diplômes techniques et deux (soeurs) seulement dans les études supérieurs. Chez les DUT la majorité fait ou a fait des études supérieures (13 sur les 16), particulièrement chez les filles (10 dont deux dans le technique supérieur).

On constate donc que les fratries des BTS sont très différentes des fratries de DUT en ce qui concerne les niveaux de formation et d'emploi. De plus les fratries de DUT semblent poursuivre le mouvement de mobilité sociale qui s'est opéré à la génération de leur parent ce qui semble moins évident -tout au moins pour l'instant (2)- dans les fratries de BTS (cf. tableau récapitulatif p.51).

---

(1) en fonction de leur âge évidemment.

(2) compte tenu de l'âge des fratries.

FRATRIE ET PLACE DANS LA FRATRIE

	FRATRIES				F R A T R I E S (2)			PLACE DANS LA FRATRIE								TOTAL
	1	2	3	4 et+	Filles seulement (2)	1 frère	2 frères et +	Aînées de 2	3	4 et+	total aînées	Cadettes de 2	3	4 et+	total cadettes	
BTS	4	4	5	6 (1)	11	5	3	1	1	2	4	3	3	3	9	19
DUT	4	11	12	1	16	10	2	6	4		10	5	5		10	28
TOTAL	8	15	17	7	27	15	5	7	5	2	14	8	8	3	19	47
			24					7				11				

(1) Dont une fratrie composée de 2 sous ensemble à la suite de deux mariages successifs
(2) Y compris filles uniques

N.B. L'échantillon comporte 8 filles uniques, 14 aînées, 19 cadettes. Il n'y a donc que 6 jeunes filles se situant en "milieu de terrain".

PROFESSION (1) ET NIVEAU DE FORMATION DES PARENTS ET GRANDS PARENTS

BTS (N=19)	AGRICULTEURS	OUVRIERS		EMPLOYES		COMMERCANTS ARTISANS ET CHEFS D'ENTREPRISE	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES (dont secteur public)	CADRES SUPERIEURS ET PROFESSIONS LIBERALES (dont secteur public)	NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE (2)							FORMATION CONTINUE	ECOLES (3) SPECIALISEES
		Public	Privé	Public	Privé				CEP	BEPC	seconde au BAC	SUPERIEUR	CAP	BEP	BAC TECH.	TECH. SUP.	
Gd. père paternel	3	1	4	1		3	1 (1)	2									
Gd.mère paternelle	1	1	1	1	2	4											
père	1	1	0	4	2	4	5 (2)	2	8		4		3				3	1
Gd. père maternel	3	3	2	1	3	3		2 (2)									
Gd.mère maternelle	1			1	3	2											
mère (3)	2		2	6	4	1	1 (1)		7		2		4				2	
Fratrie																	
garçons		1	2	1	1						1		1	1	1			
filles				2	1		2 (2)	1			2	2	1	2	3			
DUT (N=28)	PROFESSION ET NIVEAU DE FORMATION DES PARENTS ET GRANDS PARENTS																	
Gd.père paternel	4	1	6	5		5	2 (1)	3										
Gd.mère paternelle			1		4	2												
père	1		1	2	2	2	11 (6)	9 (6)	5		3	10	1	1		1	7	5
Gd. père maternel	4	1	8	2	2	5	1 (1)	4 (3)										
Gd.mère maternelle	1		3	2	1	1	4 (2)	2										
mère			3	3	4	1	8 (5)	1 (1)	8	2	6	6	6	1	3	1	3	
Fratrie																		
garçons			1				2 (1)	1			2	6		1	1			
filles				2			5 (2)	1			2	8	1			2		

(1) Profession actuellement exercée ou dernière profession exercée en cas d'arrêt ou de décès.

(2) Quand la personne a fait des études générales et des études techniques, les deux sont comptabilisées.

(3) SNCF, Arsenaux, armée de l'air, EDF, Marine marchande.

II.2. LES ITINERAIRES SCOLAIRES

II.2.1 La réussite scolaire.

Dans l'ensemble, les 47 jeunes filles de notre échantillon ont éffectué une scolarité moyenne. Très peu d'entre elles ont été de vraiment bonnes élèves tout au long de leur parcours scolaire et un quart (13 sur 47) ont redoublé deux fois ou plus lors de ce parcours.

Ces caractéritiques générales masquent toutefois des disparités importantes dans l'échantillon, disparités qui distinguent, ici encore, les BTS d'une part, les DUT de l'autre.

Les redoublements sont plus fréquents et plus précoces chez les BTS. Si les jeunes filles insrites en DUT n'ont pas redoublé en primaire (1) ni au collège ce n'est pas le cas des jeunes filles inscrites en BTS dont un quart a redoublé au moins une fois dans chacun de ces deux cycles scolaires.

Au lycée les BTS continuent une scolarité moyenne ou franchement médiocre (11 sur 19 ont redoublé au moins une fois) en particulier en Mécanisme/Automatisme et en Informatique industrielle (9 sur 11). Les DUT redoublent au lycée et dans deux cas il s'agissait de redoublements volontaires pour faire un bac C (2). Dans l'ensemble de l'échantillon ce sont, de très loin, les jeunes filles inscrites en DUT Génie électrique qui constituent le paquet des meilleures élèves : on les trouve parmi les 12 bacs C de l'échantillon et leurs taux de redoublement sont les plus faibles pour l'ensemble de la scolarité (8 redoublements sur 22, exclusivement en second cycle, dont les deux cas volontaires pour avoir le bac C).

---

(1) sauf une, pour maladie.

(2) après un bac D dans un cas, E dans l'autre.

AU MOINS UN REDOUBLEMENT EN :

	Primaire	CES	Lycée	Tech.sup.	TOTAL
D U T					
G.M.	1	0	4	4	6
G.E.	0	0	8(1)	2	22
B T S					
M/A	2	2	6	0	9
I.i.			3		3
E.O.	3	3	2	1	7

(1) dont deux volontaires, pour avoir un bac C. 47

NB. ont doublé 2 fois ou plus dans toute leur scolarité :

DUT - G.M. 2 sur N = 6
- G.E. 6 sur N =22 (dont 1 = volontaire)

BTS - M/A 3 sur N = 9
- E.O. 0 sur N = 7
- I.i 2 sur N = 3

13 sur N =47

Si l'on examine les "stratégies" d'options de langue qui, on le sait (1), sont utilisées par les classes moyennes et supérieures pour assurer à leurs enfants les meilleures chances de réussite scolaire en les plaçant dans de "bonnes" classes de CES et dans de "bons" établissements, le clivage entre BTS et DUT apparaît très fort. En effet 5 jeunes filles inscrites en DUT ont pris allemand Ière langue (une BTS) et 17 (sur 22) ont choisi en 4e une option allemand et/ou latin (2) (2 cas seulement parmi les jeunes filles inscrites en BTS). Il est clair

(1) Cf. F. OEUVRARD "Démocratisation ou sélection différée", Actes de la recherche 30, 1979.

(2) et même latin et grec dans un cas.

que ce clivage reflète les différences d'origines sociales déjà relevées et prépare des orientations différentes en fin de 3e pour le second cycle et les classes terminales, ce que nous verrons dans le paragraphe suivant.

Si l'on veut tirer un bilan de la réussite scolaire des jeunes filles interrogées, très peu d'entre elles semblent (1) avoir été de très bonnes élèves jusqu'en terminale : 3 en DUT (toutes en Génie électrique) et 1 en BTS. Cependant le tiers des jeunes filles inscrites en BTS et les 2/3 de celles inscrites en DUT se décrivent comme ayant été "bonnes" ou "plutôt bonnes" ; le reste se disant "moyennes" ou "très moyennes".

II.2.2 Les profils scolaires et l'orientation vers le technique.

Globalement, les jeunes filles de l'échantillon effectuent en primaire et en Ier cycle, une scolarité moyenne (pour les BTS) ou bonne (pour les DUT) avec de bons résultats en mathématiques et, plus rarement, dans d'autres matières scientifiques comme la physique. Leurs matières faibles sont les matières littéraires (français, langues et, moins fréquemment, histoire et géographie) mais cela concerne beaucoup plus les BTS -dont 17 (sur 19) disent avoir eu au moins une matière faible- que les DUT (15 sur 28). Toutes ont donc des profils "scientifiques" mais la meilleure réussite scolaire des DUT, jointe à un éventail plus grand de leurs matières bonnes ou moyennes, les conduira après la 3ème vers les sections générales (2de indifférenciée, C ou D (2)) tandis que les BTS s'orienteront vers le technique long.

Cependant, en 2d cycle on constate une tendance nette à un fléchissement (voire un effondrement) des résultats en particulier dans les matières fortes ce qui conduit certaines jeunes filles inscrites en BTS à des redoublements répétés (3) et explique la quasi totalité des orientations vers un bac D -et des redoublements- des jeunes filles inscrites en DUT.

---

(1) Nous disons semble car nous avons eu l'impression, pour certaines, d'une tendance à sous évaluer leurs résultats.

(2) Les jeunes filles de notre échantillon ont fait leur seconde au moment de la réforme qui a vu les secondes C ou D remplacées par des secondes indifférenciées

(3) alors que, rappelons-le, elles ont déjà connu des redoublements dans les cycles précédents ce qui n'est pas le cas des DUT.

L'orientation vers le technique se situe donc dans des contextes de réussite et d'ambitions scolaires différentes dans les deux sous-échantillons. Il est logique qu'elle prenne place à des moments très diférents du cursus scolaire chez les DUT d'un côté, les BTS de l'autre. Les DUT, on l'a vu visent des sections scientifiques générales du second cycle et un bac valorisé, C de préférence. De fait on trouve parmi elles très peu d'orientation vers le technique dès la seconde :2 ont font une seconde T, 4 une première E, 3 une terminale E et 1 une terminale F2. La majorité des 28 jeunes filles inscrites en DUT a fait une seconde indifférenciée (11) ou C (12), une première C (8) ou S et une terminale C (12) ou D (12).

Pour la totalité des jeunes filles inscrites en BTS, l'orientation vers le technique se fait en seconde et se poursuit en Ière et terminale F1, F2 et F3 (selon la filière choisie).

L'orientation vers le technique se fait donc en fin de 3e pour toutes les jeunes filles inscrites en BTS, après la terminale pour la majorité des jeunes filles inscrites en DUT.

ITINERAIRES SCOLAIRES

	2ème				1ère				TERMINALE							AU MOINS UN REDOUBLEMENT EN (d)				TOTAL
		T	C	D	C	D	E	S	F1	F2	F3	C	D	E	F1	F2	F3	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE	TS	
DUT Génie mécanique et productique	(a) 1		4		1	4		1					6					1		4	4	6
DUT Génie Electrique et informatique industrielle	10	2	8	2	7	2	4	9				12	6	3		1				8(e)	2	22
BTS Mécanisme automatisme		9					1		8						9			2	2	6		9
Electronique	(c)	6			(b)					5	1					6	1	3	3	2	1	7
Informatique industrielle		3									3						3			3		3
																						47

(a) + 1 seconde de détermination scientifique

(b) + 1 première d'adaptation

(c) + 1 seconde en BEP

(d) La même personne peut avoir redoublé deux fois dans un cycle, mais elle n'est alors compté qu'une fois.

(e) dont 2 volontaires.

C H A P I T R E III

LES FACTEURS DU CHOIX OU LE POIDS DU CONTEXTE FAMILIAL

En exploitant les données qualitatives offertes par l'analyse des entretiens (1) nous essaierons maintenant de mieux cerner le sens - en termes d'itinéraires sociaux- de la place des jeunes filles interrogées dans les filières retenues pour l'enquête. L'analyse des entretiens tant auprès des jeunes filles qu'auprès des parents fait apparaître l'importance du contexte familial pour comprendre l'orientation choisie par les jeunes filles. Celles-ci révèle des caractéristiques qui apparaîssent déjà dans l'analyse des données générales de l'enquête : il s'agit de la mobilité sociale des familles et de la place particulière des jeunes filles dans leur fratrie. Mais les données qualitatives permettent de considérablement affiner et préciser ce qui semble bien être des facteurs déterminants du choix fait par les jeunes filles interrogées.

III.1 Le facteur promotion sociale.

L'analyse de nos interviews fait apparaître de façon massive l'investissement des parents sur les études des filles interrogées, dans une optique de promotion sociale.

Toutefois, le fait notable est que cette dimension "promotion sociale" du choix effectué par les jeunes filles présente souvent une double composante : à la fois une position dans la hiérarchie sociale définie ordinairement par celle des catégories socio-professionnelles et une position dans la hiérarchie hommes-femmes pris comme groupes (ou classes (2)) de sexe.

Si la première de ces deux composantes est présente -sous des formes et avec des contenus divers- dans la quasi totalité des interviews, ce n'est pas le cas de la deuxième : toutefois l'articulation de ces deux composantes de la promotion sociale apparaît comme un facteur déterminant du choix dans un nombre important de cas. Aussi présenterons-nous ici l'analyse des interviews à partir du critère de mobilité socio-professionnelle d'abord et de celui de ce que l'on pourrait appeler mobilité de sexe, ensuite.

---

(1) 31 jeunes filles (16 DUT et 15 BTS) et 9 de leurs parents.

(2) Cf. C. DELPHY, "L'ennemi principal", Partisans n°54-55, juillet-août 1970.

a) la mobilité socio-professionnelle.

Les préoccupations en terme de promotion ou de maintien du statut social sont prégnantes dans la grande majorité des familles dont sont issues nos interviewées. Toutefois elles se présentent différemment dans les familles des jeunes filles inscrites en BTS et dans celles des jeunes filles inscrites en DUT.

Dans les premières les niveaux d'études atteints par les parents sont faibles (1) : il en va de même dans la famille élargie (oncles et tantes). De même des qualifications professionnelles sont peu élevées en particulier chez les mères parmi lesquelles deux seulement sur 9 actuellement actives occupent des emplois qualifiés (une employée et une profession intermédiaire). Parmi les pères, quatre seulement (sur 15) occupent des emplois dans les professions intermédiaires ou les cadres. Sur ces six parents des emplois qualifiés trois (deux hommes et une femme) y sont arrivés en utilisant les ressources de la formation continue.

Mais dans ces familles de jeunes filles inscrites en BTS cette absence de qualification est, souvent -et ce, surtout chez les pères- le résultat d'ambitions déçues, en particuklier sur le plan scolaire. Nombreux sont les parents qui auraient voulu "faire des études" et en ont été empêchés pour des raisons financièrulieres ou par un échec signifiant la mise au travail dans des familles peu (voire pas du tout) aisées. Dans ces cas la mobilité sociale passe pour eux par la recherche de la garantie de l'emploi et l'entrée dans le secteur public, relativement important tant pour les hommes que pour les femmes actives (2).

Dans les familles des jeunes filles inscrites en DUT le contexte de mobilité socio-professionnelle se présente différemment. Comme nous l'avons vu en première partie, les parents de ces jeunes filles sont beaucoup plus diplômés et occupent beaucoup plus souvent des emplois qualifiés que les parents des jeunes filles inscrites en BTS. Toutefois l'analyse des données générales de l'enquête avait fait apparaître qu'il s'agissait souvent de qualifications acquises en cours de vie active, témoignant d'une mobilité socio-professionnelle récente dans les générations précédant les jeunes filles interrogées. L'analyse des interviews confirme ces données puisque dans 9 cas sur 15 on observe une telle mobilité à la génération des parents. De plus le parent

---

(1) Ce qui ne fait que refléter les données de l'ensemble de l'échantillon (cf. Chapitre II).

(2) Cf. 2ème partie de ce chapitre.

concerné (le père le plus souvent mais parfois le père et la mère) fait souvent figure d'exception dans sa propre génération, à cet égard. Dans ces cas, la promotion professionnelle obtenue s'est faite au prix d'une intense mobilisation physique et nerveuse sur le plan personnel, jointe à une mobilisation (1) non moins intense de l'épouse et -dans une moindre mesure- des enfants. Remarquons que parmi les pères des DUT tous les cadres moyens ou supérieurs le sont devenus par promotion et/ou recours à la formation continue.

Dans ce sous-échantillon des DUT nous trouvons en outre quatre cas où l'accès "aux études" est encore plus récent puisqu'il n'intervient qu'à la génération d'ego (fratrie, cousins ou même ego toute seule). Il s'inscrit alors souvent, pour la jeune fille interrogée, dans un processus de rejet-fuite du milieu d'origine dans des contextes qui sont divers (et seront analysés plus loin).

Au total dans les interviews de DUT nous n'avons trouvé qu'un cas de mobilité "nulle" et un cas de "contre mobilité".

L'ensemble des interviews montre donc que les jeunes filles concernées par l'enquête se trouvent le plus souvent dans un contexte familial qui attend beaucoup de leurs enfants en termes de promotion socio-professionnelle. Ceux-ci se trouvent en effet investis soit des ambitions déçues de leurs parents, de leurs projets non réalisés à cet égard ; soit d'une exigence de poursuite-maintien d'un processus de mobilité entamé souvent au prix de durs sacrifices.

b) La mobilité de sexe.

Dans un nombre non négligeable de cas la pression familiale, et le choix de la jeune fille, à "faire des études" renvoient à un projet, plus ou moins construit, d'acquérir une meilleure position dans les relations hommes-femmes ; relations qui sont alors perçues, à un degré ou à un autre, comme des relations de force, tout particulièrement au sein de la famille (mari-épouse, mais aussi père-fille).

Dans ce type de situation on trouve deux cas de figures principaux. L'un concerne au premier chef des mères qui, considérant que leurs ambitions scolaires et professionnelles ont été empêchées ou limitées du fait de leur position de sexe dans la famille, nourrissent

---

(1) Cf. P. CUTURELLO et F. GODARD, Familles mobilisées, rapport de recherche, LATAPSES-GERM, Nice, 1980.

des projets pour leur(s) fille(s) à cet égard. Il s'agit de femmes dont les parents -et souvent, plus précisément, le père- n'ont pas estimé utile de permettre à leur enfant de faire des études, voire de le pousser dans cette direction, parce qu'il s'agissait d'une fille : elles disent *"qu'à l'époquen ce n'était pas l'habitude pour les filles"*.

Originaires de milieux populaires, elles ont *"aidé"* à la maison soit pour élever les frères et soeurs plus jeunes soit pour faire marcher le petit commerce familial ; celles qui sont issues de milieux plus aisés sont allées un peu plus loin dans leurs études (seconde, première, éventuellement bac) et se sont mariées jeunes. Dans un cas le reproche est encore plus précis car non seulement la mère a été empêchée de continuer l'école et mise en apprentissage mais, de plus, on lui a imposé la couture -formation féminine, par excellence- qu'elle détestait.

A ce vécu d'injustice entre filles et garçons dès l'enfance, s'ajoute souvent, pour certaines mères, la contrainte qu'a représenté le mariage et la naissance des enfants : plusieurs se souviennent avec regret avoir été "obligées" d'abandonner leurs études (pour travailler) ou leur emploi (pour des raisons de mobilité géographique liée au mariage ou pour s'occuper des enfants). Ce regret est présent, même dans des couples où il n'apparaît pas de mésentente. Dans les cas de femmes divorcées, restées seules, le souvenir est d'autant plus douloureux que de longues interruptions et la faiblesse ou l'absence de qualification rend la reprise plus précaire et la notion du "temps perdu" plus aigüe. Enfin dans un ou deux cas, la mère n'a ni qualification ni emploi et se trouve dans des relations de couple très conflictuelles, vécues sur le mode de la domination et de la contrainte, non seulement pour ce qu'elle subit dans le présent mais à cause de la difficulté voire l'impossibilité à se soustraire à cette situation et à assumer seule l'éducation des enfants (1).

Dans ce premier cas de figure il existe une forte pression de la mère pour que sa fille (ou ses filles lorsqu'elles sont plusieurs) poursuive ses études le plus loin possible et acquiert un métier, une qualification. Ce faisant elles reportent sur leur(s) fille(s) leurs aspirations à plus d'indépendance, d'autonomie par rapport aux aléas du mariage et, éventuellement, à plus de considération de la part du mari. D'une façon plus générale elles remettent en question, à partir de leur expérience dans la famille, l'injustice et l'inégalité des rapports

---

(1) Notons que dans un autre cas, c'est la jeune fille interrogée qui a poussé sa mère à partir et assumé avec sa mère, grâce à sa bourse et des "petits boulots", la charge de ses 3 soeurs plus jeunes.

hommes-femmes et même, à l'extrême, le "pouvoir des hommes".

Permettre à leurs filles d'acquérir un bon métier (leur garantissant des débouchés et un bon salaire) constitue à leurs yeux une garantie d'occuper une meilleure position, d'être mieux armées qu'elles-mêmes dans ce qui leur parait un rapport de force. Dans cette optique, ces mères font leur possible (à la mesure de leur propre niveau scolaire et de leur connaissance des filières) pour soutenir la scolarité de leurs filles et leurs projets professionnels. A l'occasion un projet masculin n'étant pas fait pour leur déplaire ... Remarquons d'ailleurs que dans ces cas de figure, ce sont toujours elles qui s'occupent du suivi scolaire et non les pères. En tout état de cause cette optique que nous avons appelée "mobilité de sexe", se conjuguant le plus souvent avec une optique de mobilité socio-professionnelle, l'investissement sur les études -des enfants en général et non plus particulièrement des filles- est d'autant plus fort.

Dans un deuxième cas de figure ce ne sont pas spécialement les mères qui transmettent un message à leurs filles, ce sont les filles elles-mêmes qui développent, de façon plus ou moins explicite, une stratégie de mobilité de sexe. Le discours des jeunes filles fait alors apparaître un contexte familial dans lequel elles valorisent la "réussite" du père (même si celle-ci est très relative) par rapport à une image de la mère effacée voire soumise, plus ou moins dominée par cette réussite. Le fait de faire des études, d'avoir un bon métier apparaît alors non seulement comme un projet de promotion socio-professionnelle, mais bien comme le désir d'occuper -en tant que femme- une autre place par rapport à des mères qui n'avaient pas d'emploi ou des emplois très dévalorisés par leurs filles (en particulier dans les services).

Dans ce deuxième cas de figure on trouve aussi des situations dans lesquelles la jeune fille choisit explicitement une filière masculine par défi par rapport à ce qui lui est apparu comme une exclusion-interdiction du fait de son sexe. Il s'agit de jeunes filles ayant vécu sur le mode de l'injustice ou du mépris des situations où une forte division sexuelle des rôles les a obligées à limiter le champ de leurs possibles à "ce qui se fait pour une fille" : ainsi des pères qui leur interdisent d'entrer dans leur atelier ou de toucher à leurs outils, mais aussi des professeurs qui stigmatisent et découragent des goûts pour des filières techniques "masculines".

Au total nous avons donc là des situations dans lesquelles le

choix des jeunes filles interrogées est nettement marqué par le refus soit d'une place infériorisée en tant que femme, que ce refus soit transmis explicitement par la mère ou qu'il soit construit par la jeune fille elle-même dans son expérience des relations entre générations. Mais ce positionnement dans les rapports de sexe n'est pas limité à cet espace générationnel, il se retrouve aussi au sein de la fratrie, ce que nous allons voir maintenant.

III.2 Une place particulière dans la famille et dans la fratrie.

Une première analyse des données biographiques recueillies au cours de l'enquête a déjà fait apparaître une composition particulièrement féminisée des fratries (cf.II.1.3). L'analyse des données qualitatives à partir des entretiens confirme l'importance, au regard du choix de la formation, du cadre de la fratrie et de la place particulière que la jeune fille y occupe le plus souvent.

Les discours recueillis, tant auprès des jeunes filles qu'auprès des parents, montrent que cette "place particulière" provient soit d'un investissement particulier des parents (ou de l'un d'entre eux) sur cet enfant là, soit d'un positionnement spécifique de la jeune fille elle-même par rapport à ses frères et soeurs (et parfois des deux à la fois). En tout état de cause cette "place particulière" dans la fratrie constitue le plus souvent un élément déterminant du choix d'une filière "masculine"(1).

Dans un premier cas de figure, le plus fréquent, la jeune fille interrogée apparaît comme dépositaire des ambitions plus ou moins frustrées de son père en occupant une place de "garçon de substitution"; soit parce qu'elle est fille unique, soit dans un contexte de fratries entièrement féminines, soit encore du fait de la défaillance du ou des

---

(1) On trouvera des observations similaires dans les travaux de :
- I. LAS VERGNAS : "Le corps étranger ou la place des femmes dans l'institution scientifique", thèse de doctorat PHD, Université du Québec à Montréal, 1986, 370 p.
- C. FLAMENT : "Femmes et techniques. De la représentation sociale des sexes", Rapport pour le CNRS, ATP Recherches sur les femmes et recherches féministes, Septembre 1986, ronéo, 181 p.

garçons. Il s'agit alors le plus souvent de pères qui auraient voulu être ingénieur ou, dans un ou deux cas, médecin : or soit le contexte familial ne leur a pas permis de faire des études supérieures, soit ils ont échoué dès les premières étapes, soit, malgré un investissement important en formation continue, ils n'ont pas réussi à obtenir le diplôme (et font parfois "fonction" d'ingénieur sans en avoir le titre). Ces pères ont alors un projet précis de métier pour leur(s) enfant (s) dont ils investissent une fille quand ils n'ont pas de garçon ou bien quand le (ou les) fils ne réussissent pas dans ce projet. Ainsi constate-t-on que les frères des jeunes filles interrogées sont *tous* (1) en situation d'échec scolaire (2) et ce tout particulièrement au regard des ambitions paternelles. En fait, d'une façon plus générale, les frères des jeunes filles interrogées n'ont pas été en mesure de répondre aux attentes de leurs parents en matière de maintien ou promotion du statut socio-professionnel de la famille.

Dans un deuxième cas de figure, moins fréquent, c'est la mère qui investit la jeune fille d'un projet qu'elle n'a pu réaliser mais qui n'est généralement pas aussi précis que ceux des pères. Il s'agit alors plutôt d'autoriser -voire pousser leur fille à accéder à un métier masculin, qualifié, valorisé, parfois technique. Ce projet s'inscrit dans le contexte que nous avons décrit plus haut de femmes ayant vécu les relations hommes-femmes sur le mode de l'injustice et de la domination, et révoltées par ce fait.

Dans un troisième et dernier cas de figure nous avons à faire à ce que l'on pourrait appeler une "répartition des rôles sexués" (3) entre soeurs, dans la fratrie. Sans que les discours recueillis fassent apparaître un projet parental, du type de ce que nous venons de décrire,

---

(1) tout au moins pour ceux qui ont plus de 16 ans.

(2) échecs répétés au bac par exemple. Aucun frère ne fait ou n'a fait d'études supérieures. Dans un cas, un frère avait commencé des études de médecine mais est décédé avant d'avoir terminé.

(3) Dans une enquête récente nous avions déjà remarqué un phénomène similaire dans des familles nombreuses et populaires où une fille faisait la "petite mère" en s'occupant des frères et soeurs, tandis que l'autre se chargeait de ramener une paie supplémentaire à la maison, participant au rôle masculin de soutien de famille. A.M. DAUNE-RICHARD, Travail professionnel et travail domestique. Etude exploratoire sur le travail et ses représentations au sein de lignées féminines", Document Travail et Emploi, Petite Collection CEFUP, Ministère du Travail/Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence, PARIS/Aix-en-Provence, 1984, 222 p.

sur la jeune fille interrogée, celle-ci se démarque systématiquement d'une soeur aînée (1) en termes sexués. Démarquage par l'inscription dans une filière technique dont le caractère "masculin" (i.e. qualifié, exceptionnel ...) revalorise une trajectoire scolaire moins "brillante" que celle de la soeur aînée. La jeune fille décrira alors sa soeur comme "intellectuelle" (et elle comme "manuelle"), choisissant des études aux débouchés incertains (université, classes préparatoires). Ou, à l'opposé, démarquage à l'égard d'une soeur qui a arrêté précocement ses études pour se marier et materner et qui sera qualifiée de "bobonne".

Il faut remarquer que cette "répartition des rôles sexués" dans la fratrie est dans certains cas, inversée entre frères et soeurs. Dans quelques familles, les hommes (frères et/ou pères) apparaissent en effet comme des figures "féminines" : des hommes "d'intérieur" faisant des métiers féminins (cuisiner par exemple, l'un ayant même fait une formation de dactylo). Ou bien alors ils sont décrits comme des "incapables", en se référant référant à l'acquisition d'une qualification ou d'un métier, à la stabilisation dans l'emploi, bref au rôle masculin de soutien de famille.

Au total l'observation que nous avions faite à partir des données descriptives de l'enquête sur la place particulière des jeunes filles dans les fratries est éclairée par l'analyse qualitative des entretiens. Nous avions remarqué en effet la faible représentation des jeunes filles n'étant pas des aînées ou des benjamines dans les fratries de trois ou plus (6 cas sur 24 fratries de ce type) (2). Compte tenu de ce que nous venons de voir cette observation ne semble pas aléatoire. Les projets parentaux auraient en fait tendance à se porter d'abord sur l'aîné (3) (ou le premier garçon pour le père ; ou encore l'enfant unique évidemment). L'investissement de la dernière vient souvent après les échecs ou défaillances de l'âiné(e), ou du garçon (quel que soit son rang) ; ou bien encore parce que la père a attendu un garçon qui n'est pas venu et a fait de cette dernière "*le garçon qu'il n'a pas eu*" dit

---

(1) jumelle dans un cas.

(2) Le restre des jeunes filles étant des aînées ou des cadettes de deux (15) ou des filles uniques (2).

(3) Cf. l'article de G. DESPLANQUES, "La chance d'être aîné" in Economie et statistique n°137, octobre 1981. L'auteur montre que "dans une même génération, c'est à dire dans l'ensemble des individus nés une même année, les aînés ont un niveau d'instruction plus élevé que les cadets, et les aînés sont classés plus haut que les cadets dans l'échelle des positions sociales".

dit une mère. Ainsi trouve-t-on, dans nos interviews de parents, un père parlant au masculin de l'une de ses filles et au féminin de l'autre. Par contre dans le cas des jeunes filles voulant se distinguer de leur aînée il ne s'agit pas forcément de dernières, mais elles appartiennent le plus souvent à des fratries féminines.

En conclusion : le poids des projets parentaux.

Au bout du compte le poids des projets parentaux pèse très lourd dans les facteurs ayant orienté le choix des jeunes filles interrogées, et ce, de deux façons qui à la fois sont distinctes et à la fois s'articulent souvent entre elles.

Tout d'abord, nous l'avons vu, la plupart des familles concernées par l'enquête se situent dans un projet de mobilité socio-professionnelle ; elles font peser sur leurs enfants, souvent de façon très pressante, la responsabilité d'améliorer, ou du moins maintenir, le statut de la famille -mesuré par la profession et les diplômes du père- d'une génération à l'autre. Le caractère pressant de cette attente-demande fait accepter aux parents qui n'y sont pas favorables a priori -et en particulier à certaines mères (1)- une orientation vers le technique dans une filière masculine, du moment que la jeune fille "poursuit ses études".

Par ailleurs nous avons vu que le projet parental de mobilité socio-professionnelle pour leurs enfants s'articule souvent avec une position de sexe dans la famille qui est particulière pour la jeune fille interrogée, en ce sens qu'elle la situe dans les marges de sa catégorie de sexe. En effet elle apparaît investie soit d'un projet

---

(1) qui se déclarent "étonnée" ou "sidérée" devant un choix aussi "bizarre".

professionnel que le père avait conçu pour lui-même, et qui est donc masculin ; soit d'un projet maternel de mobilité de sexe, à travers le champ du professionnel, dans une optique de lutte contre la position sociale inférioriséе des femmes, voire contre la domination masculine.

Dans certains cas cependant, ce positionnement sexué "à la marge" est assumé par la jeune fille elle-même, sans que l'entretien fasse apparaître le poids d'un "projet" parental (1).

---

(1) ce qui n'exclut pas d'ailleurs l'existence d'attitudes informelles qui ne peuvent être recueillies dans ce type d'entretien.

C H A P I T R E IV

LES CRITERES DU CHOIX ET L'ORIENTATION.

Après avoir examiné les facteurs contextuels familiaux ayant pesé sur le choix des jeunes filles interrogées, nous verrons maintenant comment, à partir de quels critères, celles-ci ont concrètement mis en oeuvre leur processus d'orientation.

IV.1. Le critère des études

En concordance avec la pression familiale à la "promotion sociale" examinée dans le point précédent -dans sa double composante promotion socio-professionnelle et promotion "de sexe"- le premier critère avancé par les jeunes filles interrogées est celui de "faire des études". Toutefois l'expression ne renvoie pas tout à fait aux mêmes aspirations chez les BTS et chez les DUT.

Pour les jeunes filles inscrites en BTS ce qui est visé en premier lieu c'est le bac. Etre titulaire du bac possède à leurs yeux une valeur symbolique constituant en soi un label de promotion sociale. Cela s'intègre évidemment dans le contexte familial décrit plus haut où la possession du bac est rare et a souvent constitué une ambition déçue chez l'un ou l'autre des parents. Le projet de faire des études après le bac s'est souvent construit progressivement au fil de la réussite scolaire. Lorsqu'il existait au départ il est présenté comme un projet aléatoire lié aux "possibilités". D'une façon générale ces jeunes filles ont tendance à douter de leurs possibilités et, dans certains cas, visent nettement au-dessous de ce que leur niveau scolaire leur autoriserait. Par ailleurs elles intègrent fortement l'"investissement" -financier mais aussi psychosociologique- que représentent leurs études pour leurs familles. La combinaison de ces deux facteurs fait qu'elles ont le plus souvent une conception de leurs études par "étapes" ou par "palliers", chaque pallier étant "assuré" par un diplôme et le bac occupant une place de choix parmi ces palliers.

Pour les jeunes filles inscrites en DUT, le bac n'apparaît pas comme une étape pouvant constituer une fin en soi. Pratiquement toutes ont envisagé dès le départ de poursuivre des études supérieures, le bac constituant un moyen à cet égard. Cette différence entre les jeunes filles inscrites en BTS et celles inscrites en DUT est évidemment à relier au niveau d'études beaucoup plus élevé existant dans l'environnement familial de ces dernières. Parmi les jeunes filles

inscrites en DUT le bac ne représente généralement pas un enjeu de promotion sociale, ce diplôme ayant été déjà souvent obtenu (et dépassé) à la génération précédente (tant chez les pères que chez les mères) et étant relativement répandu à la génération actuelle. L'enjeu est ici plutôt de faire des "études supérieures" même si le projet de départ se limite souvent à des cycles supérieurs courts (Bac + 2 ou 3) ; ce qui nous semble devoir être relié au caractère récent de la mobilité familiale d'une part, à la limitation relative des ambitions féminines (1) d'autre part. Cependant, dans quelques cas, les jeunes filles se sont repliées sur des études courtes faute d'avoir pu mener à bien des projets plus ambitieux, du fait de leur niveau scolaire (ou dans un cas pour des raisons financières) ; ce cas de figure ne se trouve pas parmi les jeunes filles inscrites en BTS.

D'une façon générale on ne trouve pas non plus chez les jeunes filles inscrites en DUT cette organisation du projet de formation par "palliers" que nous avons signalée chez leurs collègues de BTS : d'une part l'idée de rentabiliser chaque étape est trop peu présente dans les discours, d'autre part le projet de "continuer" est à tout moment plus évident (y compris, nous le verrons plus loin, au stade où elles en sont arrivées au moment de l'enquête).

Au total le critère de "faire des études", s'il s'inscrit massivement dans une perspective de promotion sociale, n'a pas le même contenu pour les jeunes filles inscrites en BTS et celles inscrites en DUT. Ce clivage recouvre le fait que les secondes sont originaires de familles dans lesquelles le niveau scolaire atteint et la réussite socio-professionnelle sont nettement plus élevés que chez les premières : les itinéraires scolaires et sociaux attendus ne sont donc pas les mêmes. Ainsi un des critères que les jeunes filles mentionnent pour expliquer leur choix du BTS ou du DUT plutôt que de l'université est-il le désir d'être "encadrée", "suivie". Or on constate que ce critère est avancé par des jeunes filles -inscrites indifféremment en BTS ou en DUT- originaires de familles à faibles capitaux scolaires, qui savent qu'elles ne pourront être soutenues par leur famille de même qu'elles n'ont pu être aidées pendant leur scolarité.

---

(1) et à la sélection (à la fois sélection par le système scolaire et auto-sélection) plus forte de filles : on voit dans les statistiques du SPRESE que à réussite scolaire égale les filles se réorientent, dans le 2e cycle, plus souvent que les garçons de la filière C vers la filière D (voire A) et réussissent mieux aux bacs scientifiques.

IV.2. Le critère des matières et la place du technique.

La quasi totalité des jeunes filles interrogées (sauf deux (1), inscrites en DUT) excluait très tôt une orientation vers des filières littéraires, et ce, même lorsqu'elles réussissaient dans ces matières (2). Toutes mentionnent le désir de suivre des filières scientifiques ou techniques, ces deux termes différenciant nettement les deux sous-échantillons : DUT d'un côté, BTS de l'autre.

En effet, les jeunes filles inscrites en DUT expriment massivement le fait qu'elles voulaient faire des études "scientifiques". Le "technique" est très peu mentionné en tant que tel dans les critères du choix : deux d'entre elles avaient le projet d'être ingénieur (ce qu'elles ne réfèrent pas a priori à un métier "technique") et deux autres disent s'être orientées vers le technique après le bac.

Parmi les jeunes filles inscrites en BTS la configuration des réponses apparaît très différente sur ce point. Elles mettent souvent en avant l'association -très étroite- du désir de "faire des études" avec l'attirance vers des filières techniques. Cette attirance est reliée à différents "goûts", mentionnés ensemble ou séparément : goût du "concret", goût du "masculin", ou encore goût pour une matière précise (électronique, mécanique, par exemple).

Au total, le choix du technique plus précoce -dès la seconde nous l'avons vu- apparaît aussi plus positif chez les jeunes filles inscrites en BTS que chez celles inscrites en DUT. Chez les premières il constitue le plus souvent un but en soi, une "fin" ; chez les secondes il représente plus un "moyen" de poursuivre des études scientifiques après le bac et d'obtenir un diplôme valorisé sur le marché du travail.

Cependant, si l'on examine attentivement les discours recueillis, cette différenciation apparaît plus complexe. En effet la mise en avant du goût pour la technique comme critère de choix d'orientation n'apparaît massivement que chez les jeunes filles inscrites en BTS Mécanisme/Automatisme. Dans les autres filières (3), mises à part quelques rares exceptions, le choix de départ n'est pas fait en regard du critère "technique" pris en tant que tel : la technique est alors le plus souvent ignorée et parfois même rejetée par

---

(1) sur N = 47.

(2) ce qui est plutôt l'exception, nous le verrons plus loin.

(3) Rappelons-les : BTS : Electronique et Informatique industrielle ; DUT : Génie mécanique et Génie électrique.

les jeunes filles interrogées et l'inscription dans les spécialités observées résulte plutôt d'un "choix" par élimination : rejet des filières générales et de l'université, rejet de certaines spécialités, la Mécanique par exemple et/ou rejet de leur dossier d'inscription dans une autre spécialité (1). Dans le meilleur des cas elles se mettent à apprécier le "technique", en cours d'études, "sur le tas". On constate donc que le critère du goût personnel pour une matière technique en particulier n'apparaît que chez moins du tiers des interviewées (presque toutes inscrites en BTS M/A). Dans tous les autres cas de figure la filière technique n'a pas été choisie a priori par goût personnel et c'est le contexte de l'itinéraire qui permet de situer ce choix.

Dans ces cas, trois types de facteurs (se recoupant le plus souvent) influent sur ce choix :

- les projets paternels dont nous avons parlé plus haut. Parmi les jeunes filles ayant choisi une filière technique sans goût particulier pour la technique on trouve des jeunes filles pour qui il s'agit là du choix du père (2) soit, plus fréquemment, pour qui c'est un "détournement" (qui peut être provisoire) de ce choix : il s'agit alors le plus souvent de jeunes filles investies d'un projet paternel d'ingénieur et qui, soit n'y sont pas arrivées, soit conçoivent la filière de technicien supérieur comme une étape.

- le renoncement à des choix antérieurs pour des raisons diverses (financières - maladie - échec - anticipation d'un niveau trop élevé ou d'un manque de débouché). Parmi ces choix (3) antérieurs abandonnés on trouve (outre ingénieur) : sport, océanographie, aéronautique, professeur de mathématiques.

- la place ou le positionnement de sexe : il s'agit alors du choix du "masculin" comme défi ou opposition dans le rapport masculin-féminin soit au sein de la famille, soit dans le système scolaire ; configurations que nous avons vues plus haut.

En tout état de cause le choix d'une filière technique, qu'il s'appuie ou non sur un goût personnel pour la technique, s'inscrit très souvent dans un contexte familial (et social) où la promotion sociale s'est faite par une telle filière. Même si à la génération précédente elle était empruntée par des hommes, celle-ci apparaît comme la voie

---

(1) de type tertiaire dans un ou deux cas.

(2) l'une dit : "c'est mon père qui a choisi".

(3) nous rappelons ici de choix construits, pas de rêves d'enfance parmi lesquels on trouve souvent celui de pilote.

de la promotion sociale et ce, prioritairement chez les BTS, compte tenu de leurs origines, mais aussi chez les DUT.

Mais alors se demandera-t-on, comment, dans ce contexte, certaines jeunes filles -la plupart étant inscrites en BTS Mécanisme/Automatisme- en arrivent-elles à choisir une filière technique selon un critère de goût personnel ? La réponse à cette question n'est pas simple et nous nous contenterons d'avancer quelques éléments d'explication. Tout d'abord nous trouvons dans ces interviews tous les cas où la mère pousse au choix du technique et/ou d'un métier masculin. Ensuite nous trouvons des cas où le père travaille ou aurait aimé travailler dans la mécanique mais qui ne propose -ni n'impose- un projet de ce type à sa fille (le contexte étant, sauf dans un cas (1), celui de fratries exclusivement féminines). On peut penser que dans ces deux situations la reprise à son compte par la jeune fille d'un goût ou d'un désir parental est plus aisée parce qu'il s'agit d'un côté d'un "modèle" de même sexe et de l'autre d'un "modèle" paternel qui ne se présente pas comme une figure contraignante mais plutôt comme une figure de référence. Dans les autres cas, en effet le projet paternel semble plus s'imposer, être plus extérieur à la personne. Enfin on trouve ici quelques cas de "répartition des rôles sexués dans la fratrie", et en particulier entre soeurs, dont nous avons parlé. En tout état de cause c'est dans ce groupe d'interviews qu'on retrouve le plus souvent le cumul de plusieurs facteurs familiaux ayant pu influer sur le choix final : des figures sexuées marquantes (en particulier chez les mères) mais avec souvent un brouillage voire des inversions des rôles de sexe ; des goûts, des projets et, souvent, des métiers techniques dans la famille (2) ; des projets de métiers masculins pour leur fille de la part de certaines mères.

---

(1) où la jeune fille est arrivée 6 ou 7 ans après 3 garçons dont 2 sont ouvriers (et se sont arrêtés en 3e) et un a fait un BCP de dactylo puis est entré dans la gendarmerie.

(2) nous avons constaté plus haut (II.1) la proximité existant dans certains cas entre les matières ou filières techniques choisies par les jeunes filles interrogées et les emplois occupés par les pères ou frères.

En conclusion : des critères différents pour les BTS et pour les DUT.

En examinant les critères ayant amené les jeunes filles interrogées à choisir leur filière de formation nous retrouvons, en fond commun à l'ensemble des entretiens, le facteur promotion sociale -tel que défini et décrit plus haut ; mais en même temps nous constatons une réelle différenciation entre les jeunes filles inscrites en DUT et celles inscrites en BTS.

En premier lieu, la poursuite d'étude n'a pas la même signification dans les deux sous-échantillons. Les jeunes filles inscrites en BTS, cherchent -à chaque étape- à obtenir un diplôme spécialisé signifiant par là un diplôme qui "serve à quelque chose" et qu'elles opposent à "général". Mais curieusement, ce critère n'est pas accompagné de la recherche explicite de débouchés, comme si faire des études constituait finalement un but en soi. Chez les jeunes filles inscrites en DUT les préoccupations à cet égard sont inverses (1) : la recherche d'une filière sélective et d'un diplôme valorisé sur le marché du travail et le critère des débouchés sont massivement cités pour justifier leur choix.

Ensuite le positionnement dans les rapports de sexe parait assez différent : dans les deux sous-échantillons les jeunes filles inscrites en BTS s'inscrivent plus souvent elles-mêmes dans un projet professionnel "masculin", tandis que pour les filles inscrites en DUT il s'agit souvent d'un projet plus ou moins imposé, qui leur est plus "extérieur". Un indicateur de ce fait se trouve dans les réponses à une question sur les filières ou métiers dont, avant de s'orienter, elles ne voulaient "à aucun prix" (2). Les réponses à cette question décrivent toujours des métiers ou des situations rattachés plus ou moins explicitement à un stéréotype féminin : le secrétariat, la comptabilité et les emplois de bureau accompagnés de l'idée d'"être enfermée", de rester *"immobile", "le cul sur une chaise" ou d'"être obéissante" ; mais aussi les métiers féminins de l'enseignement (institutrice) et de la santé (infirmière). On trouve aussi souvent l'idée de faire quelque*

---

(1) Ces observations recueillies dans les 31 entretiens sont confirmées par l'exploitation des 16 questionnaires.

(2) Cette question sur les filières ou métiers "repoussoirs" a été posée aussi bien dans les entretiens que dans les questionnaires.

chose qui ne soit pas "routinier"ou "répétitif"(1). Or on trouve des réponses à cette question beaucoup plus souvent chez les BTS (11/19) que chez les DUT (10/28).

Enfin, le dernier élément qui différencie les DUT des BTS est la place du technique dans les critères du choix : chez les DUT la filière technique est choisie tardivement (2) (après le bac) et constitue plutôt un moyen d'obtenir un diplôme "scientifique"dans un créneau "porteur". Chez les BTS la filière technique est choisie beaucoup plus tôt (2), au niveau de la seconde, et représente la voie connue de la promotion socio-professionnelle ; de plus le technique y est beaucoup plus souvent choisi en référence à un goût personnel d'une part, à une relation avec le masculin d'autre part.

---

(1) Rappelons que les emplois féminins sont caractérisés par leur caractère répétitif. Cf. M. GUILBERT, Les fonctions des femmes dans l'industrie, Mouton, 1966, contraint . Cf. S. VOLKOFF : "Ouvrières, le degré zéro de l'autonomie", Les temps modernes, n°462, janvier 1985 ; qu'elles sont employées massivement dans le tertiaire peu qualifié et dans les métiers de la santé et de l'enseignement, aux échelons bas et intermédiaires.

(2) Cf. Itinéraires scolaires, II.2.

C O N C L U S I O N

En choisissant d'étudier les itinéraires de formation de jeunes filles inscrites dans des filières de technicien supérieur particulièrement peu féminisées, nous avions deux hypothèses directrices, issues de travaux antérieurs, que cette enquête a fortement nuancées. L'une, présente dans la thèse de Jean LAMOURE (1), supposait une assez grande homogénéité entre les étudiants inscrits en BTS et ceux inscrits en DUT ; hypothèse que la proximité des spécialités retenues pour l'enquête semblait a priori devoir renforcer. L'autre, issue de l'étude AFPA-CEE sur "La diversification de l'emploi féminin"(2) permettait de penser que, pour une femme, le choix d'un métier technique caractérisé comme masculin résultait au premier chef d'un positionnement spécifique dans les rapports sociaux entre les sexes.

La première de ces deux hypothèses est fortement infirmée par notre enquête : Si la démonstration générale proposée par J. LAMOURE du caractère plus "concurrent" que "complémentaire" des deux filières, BTS et DUT, reste sans doute juste aujourd'hui encore (3) cette concurrence ne paraît pas fondée sur une homogénéité des caractéristiques "demo - scolaires" et sociales des étudiants qui diffèrent en effet profondément dans notre étude. Le caractère exclusivement féminin de notre échantillon renforce sans doute ces différences d'origine scolaire notamment, entre les populations de BTS et de DUT, mais celles-ci

---

(1) "Les IUT : les limites d'une expérience réussie", op. cit.

(2) op. citée.

(3) Des effets de concurrence sont perceptibles en effet aussi bien dans le champ scolaire, à travers les luttes autour de la création de sections de BTS et de DUT dans les mêmes spécialités (et les mêmes régions), de la perception par les établissements scolaires de la taxe d'apprentissage (en provenance des entreprises régionales), ou de la transformation des intitulés de diplômes (cf. article dans Usine Nouvelle - 1985 - IUT : les champions de l'électronique, dossier n°16 du 18 avril) que sur le marché du travail, au niveau de l'embauche en particulier (cf. R. GUILLON-1986, "BTS et DUT industriels : représentations et pratiques d'une catégorie chez les enseignants et les gestionnaires du personnel", CEREQ).

semblent s'accroître aussi, ces dernières années, pour les garçons (1). La prise en compte de la PCS (2) de la mère, et au-delà des diplômes et PCS des différents membres des lignées parentales et de la fratrie accentue les différences d'origines sociales, que l'on observe toutefois déjà à partir de la seule PCS du père. Les jeunes filles inscrites en BTS apparaissent souvent comme étant les seules de leur famille (au sens large) à avoir dépassé -voire atteint- le niveau du Bac. Il n'en est pas de même pour celles inscrites en DUT qui, pour certaines, se situent même en "contre mobilité" -scolaire au moins- par rapport à un autre membre de leur famille. D'une façon générale, si l'on observe une mobilité ascendante dans la plupart des familles dont sont issues les jeunes filles de l'enquête, cette mobilité est nettement plus récente pour celles des BTS où elle a souvent été acquise à la génération de leurs parents, en cours de vie active.

D'une façon générale, si l'on observe une mobilité ascendante dans la plupart des familles dont sont issues les jeunes filles de l'enquête, cette mobilité est nettement plus récente pour celles des BTS où elle a souvent été acquise à la génération de leurs parents, en cours de vie active.

L'origine scolaire varie aussi fortement dans les deux filières : les BTS ont suivi, pour 80% d'entre elles un bac F (comme la plupart des garçons de leur classe), tandis que les DUT sont presque toutes originaires des sections C ou D (contre 40 à 50% des garçons de leurs sections). De même, les cursus scolaires divergent : plus difficiles, marqués par des redoublements précoces et fréquents, des résultats médiocres en français impliquant une orientation vers le technique, pour les BTS ; plus faciles malgré des difficultés en fin de 2e cycle pour les DUT et caractérisés par une orientation vers la filière C en seconde.

La poursuite d'études, au-delà du bac en particulier, n'a pas été vécue comme "évidente" par la plupart des jeunes filles de BTS (ni par leurs parents). Elle s'est construite au fil des étapes scolaires,

---

(1) avec l'accroissement de la part des bacheliers C et D recrutés dans les sections industrielles d'IUT, au détriment des bacheliers du technique qui continuent à constituer la majorité des étudiants de BTS dans les spécialités proches. Seule une enquête qualitative auprès de garçons permettrait de généraliset et approfondir ce constat.

(2) Profession et Catégorie socio-professionnelle au sens de l'INSEE. Nouveau code utilisé depuis le Recensement de 1982.

l'objectif étant d'atteindre "au moins le bac". Quant au choix entre BTS et DUT, il s'est rarement posé, la première filière apparaissant comme le prolongement "naturel" d'un bac technique.

Elle est présente, dès le 2e cycle long, pour la plupart des étudiantes de DUT, un nombre non négligeable d'entre elles envisageant même le DUT comme une étape dans un projet d'accès à une école d'ingénieurs (1) : le choix, à l'issue de la terminale s'opère plus entre ce DUT et d'autres DUT, un DEUG ou une classe préparatoire, qu'entre un DUT et un BTS d'une spécialité proche. Ce dernier diplôme leur apparaît, en effet, comme plus spécialisé et ouvrant moins des possibilités de poursuite d'études.

Au total si l'orientation vers un DUT représente, dans notre échantillon, le choix d'une filière scientifique sélective laissant ouvertes des possibilités de poursuite d'études, l'orientation vers un BTS s'inscrit plus dans une logique scolaire visant à aller "le plus loin possible" que dans une logique de professionnalisation (2). Autant l'origine de la trajectoire scolaire que le devenir professionnel des jeunes filles interrogées tendent à cliver les BTS et les DUT.

La deuxième hypothèse guidant cette enquête -celle d'une construction du choix de formation à partir d'un positionnement spécifique dans les rapports entre les sexes- s'est révélée très fructueuse même si elle doit être considérablement nuancée et, plus encore, étoffée.

Tout d'abord, notre étude a clairement montré que les jeunes filles interrogées occupaient une place particulière dans leur famille d'origine qui a orienté les caractéristiques sexuées de leurs choix de formation. Qu'elles occupent, pour leur père, une place de "garçon de substitution", ou qu'elles soient investies des ambitions maternelles d'accéder à une meilleure position dans les rapports entre les sexes, ou encore qu'elles se soient positionnées en garçon dans la répartition des rôles sexuées au sein de leur fratrie : le fait massif de notre enquête est que toutes les jeunes filles interrogées (3) se situent et sont

---

(1) ou se "limitant" à ce diplôme, parce qu'ayant renoncé à atteindre cet objectif trop ambitieux.

(2) excepté pour les jeunes filles inscrites en BTS Mécanismes/automatismes.

(3) qui, rappelons-le, représentent la totalité des jeunes filles inscrites dans les filières retenues dans l'académie d'Aix-Marseille en 1985-86.

situées dans leur famille d'origine dans une position à la marge de leur catégorie de sexe, tout au moins pour ce qui concerne le champ du professionnel.

Notre interrogation concernant le positionnement des jeunes filles interrogées dans les rapports entre les sexes a en outre permis d'éclairer d'un jour peut-être nouveau (1) la question de l'articulation des logiques de sexe avec d'autres logiques sociales. Il nous est en effet apparu que les choix de formation de ces jeunes filles étaient à analyser dans l'articulation entre des logiques régissant la catégorisation et la hiérarchisation sociales, selon le sexe d'un part, selon l'éducation et la profession d'autre part. Ainsi, d'un côté ces choix expriment-ils le plus souvent un projet fort -intériorisation ou non d'un projet parental- en termes de mobilité socio -professionnelle et/ou de mobilité de sexe ; de l'autre on constate que la logique de sexe brouille celle de la hiérarchie scolaire.

L'orientation vers des sections quasi exclusivement masculines implique, y compris pour celles qui ont été portées malgré elles et par éliminations successives vers ces filières et spécialités, une sorte de valorisation née du caractère exceptionnel de leur situation du point de vue de la catégorisation de sexe(2). Ainsi les filières F1, F2 et F3 empruntées par les jeunes filles inscrites en BTS sont-elles clairement des filières situées au bas de la hiérarchie scolaire. Or il est frappant de ne constater que très peu de jugements négatifs sur ces filières de la part de celles qui (s)'y sont orientées. Certaines déclarent même avoir dû imposer leur choix contre l'avis des enseignants et conseillers d'orientation qui souhaitaient les voir emprunter les filières de l'enseignement général (C ou D) ou entrer dans des sections

---

(1) Cf. par exemple :
- D. KERGOAT, "Ouvriers = ouvrières ? Proposition pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale", Critiques de l'économie politique, Nelle série n°5, oct.-déc.1977.
- M. CHAUDRON : "Sur les trajectoires sociales des hommes et des femmes. Stratégies familiales de reproduction et trajectoires individuelles", Le sexe du travail, PUG, 1984.

(2) Cf. la même constatation in : C. FLAMENT, "Femmes et techniques, de la représentation sociale des sexes". Rapport pour le CNRS, ATP Recherches féministes et recherches sur les femmes, septembre 1986, 181 p.

du technique industriel plus féminisées (chimie par exemple). D'autres renversent explicitement la hiérarchie scolaire en se fondant sur des critères de débouchés : les filières générales "ne mèneraient à rien", F2 et F3 seraient trop spécialisées sur une technique, alors que F1 (1) - dans son prolongement du BTS Mécanismes-automatismes- serait une "voie d'avenir".

Les politiques des établissements scolaires au regard de l'intégration des filles dans les filières retenues pour l'enquête, illustrent elles aussi cette articulation de la logique de sexe avec la logique scolaire. En effet, les uns pratiquent plus ou moins ouvertement une politique de "quotas" en étant attentifs à ce qu'il y ait toujours au moins quelques filles dans ces filières et à ce qu'elles s'y intègrent le mieux possible : ils visent par là une revalorisation de ces filières et, partant, de l'établissement, la présence de filles apportant un petit côté "col blanc" et pouvant attirer une clientèle plus diversifiée. Les autres, non seulement ne "poussent" pas les candidatures féminines à l'entrée mais ont des pratiques dissuasives - voire sexistes- à l'égard de celles qui ont franchi le barrage à l'entrée. Il s'agit là d'établissements qui veulent soigner une image de marque très élitiste en maintenant une identité (y compris virile) du technique (2).

Ces constats ne remettent pas en cause les anakyses, telles que celles réalisées par L. TANGUY sur la place subordonnée de l'enseignement technique par rapport à l'enseignement général dans l'institution scolaire et dans la société, ni celles des phénomènes d'auto-sélection/élimination des filles des filières les plus valorisées du Secondaire et du Supérieur (C et Grandes Ecoles), et moins encore, bien sûr, leur exclusion de l'univers scolaire, mais plus encore professionnel, du "Technique".

---

(1) qui est clairement une filière d'échec scolaire pour les garçons.

(2) Cf. les travaux de L. TANGUY qui montrent que, en s'intégrant dans l'enseignement général, l'enseignement technique (tout au moins l'enseignement technique court) perd de son identité. Cf. L. TANGUY, A. POLONI, C. AGULHON : Les institutions de l'enseignement technique court en France : génèse et évolution", Revue Française de Pédagogie n°78 et L. TANGUY : "Enseignement général, enseignement technique, intégration et hiérarchies" in L'échec scolairre, Eds. du CNRS, 1984.

Ils permettent toutefois de soulever des questions sur le caractère, spécifique selon le sexe, de mécanismes et de trajectoires scolaires apparemment identiques.

LABORATOIRE d'ECONOMIE et de SOCIOLOGIE du TRAVAIL
35, avenue Jules Ferry - 13626 AIX-en-PROVENCE CEDEX
Tél.: 42.26.59.60